

NAPEC 2024

LES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES EN FORCE

Page 2

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8015 MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COOPÉRATION MILITAIRE

Chanegriha en visite en Mauritanie

Page 3

PLAIDANT POUR UNE STRATÉGIE COMMUNE
ALGER ET NEW DELHI UN PARTENARIAT À LONG TERME

L'Algérie et l'Inde affichent leur détermination à intensifier leurs relations économiques et commerciales, avec des investissements mutuellement bénéfiques et des échanges dépassant le seuil actuel de 2 milliards de dollars. Cette ambition a été dévoilée lors du Forum économique algéro-indien tenu lundi soir à Alger, co-présidé par la présidente de la République de l'Inde, Droupadi Murmu, et le ministre algérien du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Page 3



RÉUNION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROSPECTIVE

Des visions projetées sur l'avenir

Page 4

21e ÉDITION DU BÂTIWEST

Focus sur le programme du Président

Page 5

MÉMOIRES DE MOHAND TAHAR BOUZGHOUB

Le parcours exceptionnel d'un moudjahid

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SONATRACH

Signature de contrats avec ICA-Finance As et Oxy

LE GROUPE public Sonatrach a multiplié les partenariats stratégiques, en s'associant, lors de signatures conclues, hier, à un fonds d'investissement norvégien pour développer des projets verts dans le secteur énergétique, et à une société américaine pour exploiter de nouvelles ressources en hydrocarbures.

Selon un communiqué, le groupe Sonatrach et le fonds norvégien ICA-Finance As ont procédé, hier, à la signature d'un mémorandum d'entente en vue d'explorer les opportunités de coopération dans des domaines d'intérêt mutuel soutenant les initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La cérémonie de signature s'est déroulée au Centre des Conventions d'Oran (CCO), en présence du le président-directeur général du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et l'ambassadrice de Norvège, Therese Løken Gheziel, selon la même source.

ICA-Finance As est un fonds d'investissement climatique qui soutient les entreprises du secteur de l'énergie pour identifier, développer, financer et mettre en œuvre des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des opérations du secteur pétrolier et gazier.

Ce mémorandum s'inscrit en droite ligne avec la Stratégie Climat de Sonatrach, qui entend jouer un rôle majeur dans le processus de transition énergétique à moyen et long termes et vise, dans cette optique, à développer et à exporter de nouvelles solutions énergétiques décarbonées en créant un Hub énergétique en Algérie capable de fournir le soutien nécessaire à la transition énergétique.

Parallèlement, Sonatrach a également renforcé sa collaboration avec Occidental Petroleum Corporation (Oxy), signant un protocole d'accord pour étendre leur coopération dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures en Algérie. Ce protocole a pour objet de définir le cadre de coopération entre les parties prenantes en vue de conclure un contrat sur la zone d'intérêt Berkine-Centre, sous l'égide de la loi n° 19-13 régissant les activités hydrocarbures. Pour rappel, Sonatrach, la société Oxyze et deux autres partenaires exploitent le périmètre contractuel de Berkine et ce, dans le cadre d'un Contrat d'hydrocarbure signé le 19 juillet 2022, précise la même source.

R. B.

NAPEC 2024

Forte participation des entreprises étrangères

Reconnu pour être une plate-forme d'échange et de partenariat, l'Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC) 2024 confirme son statut, en plus d'être l'endroit propice pour certaines entreprises qui souhaitent renforcer leur position sur le marché. Cette édition est marquée par une forte participation des entreprises étrangères, notamment chinoises.

C'est ce qui a été confirmé à l'unanimité par les entreprises qui exposent leurs équipements, services et solutions durant les trois jours de ce Salon professionnel, placé, cette année, sous le slogan «Equilibrer les hydrocarbures et les énergies propres : vers un mix énergétique efficace. En plus de la présence des entreprises activant dans le secteur énergétique locales publiques et privées, une grande participation des entreprises énergétiques étrangères a aussi marqué cette édition, qui compte un peu plus de 500 exposants. C'est la forte participation des entreprises chinoises qui attire le plus l'attention. Leur participation a en effet doublé lors de cette édition. C'est ce qu'a affirmé Zoe Zuo, général manager de Beijing CEW international Fair Co., Ltd. Une soixantaine d'entreprises chinoises participent, en effet, à cette 12e édition du NAPEC. « La participation chinoise a doublé cette année. Les participants s'intéressent à l'industrie pétrolière en Algérie», a-t-elle indiqué, affirmant que les entreprises chinoises considèrent le NAPEC comme étant «une porte pour le marché algérien». C'est une occasion, a-t-elle expliqué, de prendre connaissance du marché algérien, connaître les clients mais surtout créer des opportunités pour lier des partenariats. Elle a précisé que les entreprises chinoises ont une forte volonté de participer aux appels d'offres lancés par l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures. Présent en Algérie depuis 20 ans, la plateforme chinoise de fournisseur, spécialisée dans le commerce international des équipements et matériels énergétiques (CPDTC), veut renforcer sa présence en Algérie. Ses clients principaux sont Sonatrach et Sonelgaz, auxquels elle fournit notamment des pipelines, des vannes et autres équipements, selon les précisions données au niveau de leur stand, signalant que l'entreprise fait son



Les entreprises chinoises en force.

retour au NAPEC après une absence de six ans. De nouvelles entreprises chinoises sont également accueillies lors cette manifestation, à l'instar de Gold Card Industrial, fournisseur mondial de solutions de numérisation de métrologie, qui propose des produits et services intelligents. Selon son directeur commercial, l'entreprise participe pour la première fois au Salon, après une étude du marché algérien. « On n'est pas encore installé en Algérie, mais on espère commercialiser et, par la suite, lancer la production en Algérie », a-t-il précisé, soulignant le potentiel qu'offre l'Algérie, qui est un grand producteur de gaz. Le Salon est aussi une occasion pour les entreprises de valoriser leurs technologies. C'est le cas de SLB, une multinationale de services et équipements pétroliers. La directrice de communication Nord-Afrique de l'entreprise a mis en avant les services qu'offre l'entreprise, qui est un partenaire d'ALNAFT. L'entreprise offre, en outre, un accompagnement aux entreprises sur différentes thématiques, notamment en termes de décarbonisation, a-t-elle précisé

La participation locale, entreprises privées et publiques, est aussi à signaler, d'autant que les entreprises locales du secteur énergétique à prendre part à cette manifestation sont nombreuses. C'est là une occasion de réaffirmer leur engagement au service du secteur. C'est le cas des entreprises publiques, à l'image de l'Entreprise nationale algérienne du forage (ENAFOR), qui dit participer aux différents événements énergétiques. Le rôle de l'entreprise a été souligné par son P-DG, Mohammed Bennezzar, affirmant que l'ENAFOR est le pilier du oil and gas. « Sans forage, il n'y aura pas de production et d'augmentation de la production et des réserves », a-t-il dit. « Nous participons pour présenter à nos clients nos services », a-t-il précisé, signalant le fait que l'entreprise travaille aussi, en plus de Sonatrach, avec des partenaires étrangers, tels que CEPSA et OXY. Selon lui, tous les appareils de l'entreprise, au nombre de 52, sont tous opérationnels, raison pour laquelle l'entreprise a opté pour la location d'autres appareils pour faire face à la demande, et ce dans l'attente de l'acquisition de trois appareils, a précisé M. Bennezzar, dont le premier sera livré, selon lui, au mois de juin 2025.

Lilia Aït Akli

AU LENDEMAIN DE L'APPEL À CONCURRENCE INTERNATIONAL D'ALNAFT

Fort engouement

AUSSITÔT LANCÉ, l'appel à concurrence international Algeria Bid Round 2024 a suscité un grand intérêt des compagnies pétrolières étrangères. C'est ce qu'a affirmé le président du comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beldjehem, qui a fait savoir qu'un appel à concurrence sera lancé chaque année, à même de donner plus de visibilité aux investisseurs étrangers. Animant hier une conférence de presse, en marge de la deuxième journée des travaux de la 12e édition du Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC) 2024, M. Beldjehem a souligné l'engouement de nombreuses entreprises. « Après le lancement de l'appel à concurrence et la présentation des détails, beaucoup de compagnies de différentes tailles (petites, moyennes et grandes) ont exprimé leur intérêt. Toutes les compagnies étrangères présentes au NAPEC ont exprimé leur satisfaction et ont affirmé que ce sont de bons projets », a-t-il précisé, signalant le fait que des entreprises ont fait le déplacement en Algérie rien que pour assister au lancement de cet appel à concurrence, dont la date de soumission des appels d'offres est fixée pour le 15 avril 2025. Le président du comité de direction d'ALNAFT, qui a affirmé que les six projets proposés concernent le pétrole et le gaz (majoritairement le gaz) conventionnels, a expliqué que le plan d'action adopté repose sur le lancement annuel d'un appel d'offres. « Nous avons un plan sur cinq années pour donner de la visibilité aux compagnies pétrolières internationales pour qu'elles dégagent une équipe qui travaille spécialement sur l'Algérie », a-t-il signalé, précisant que le portefeuille actuel compte 11 projets.

APPEL D'OFFRES POUR L'OFFSHORE EN 2026

« On avait 17 projets à soumettre, on a choisi et lancé 6 projets. Onze autres opportunités sont dans le portefeuille des projets et on compte en ajouter d'autres pour les prochains appels à concurrence », a-t-il indiqué. Car l'important c'est qu'il n'y ait pas de rupture dans le lancement des appels d'offres, car attirer les investissements est notre objectif premier. Les appels d'offres qui vont être lancés les prochaines années devront contenir des projets en offshore. « En 2026, l'appel d'offres qu'on va lancer va proposer un projet en offshore », a fait savoir M. Beldjehem, lequel a fait état d'une étude sur l'exploration offshore. « On travaille actuellement avec un partenaire et il y a des indices positifs sur le potentiel ; on est optimiste », a-t-il noté.

DES ENTREPRISES FONT LEUR PREMIÈRE ENTRÉE EN ALGÉRIE

L'objectif recherché par l'Algérie est d'attirer les investisseurs. Dans ce sens, M. Beldjehem a souligné les objectifs stratégiques fixés, lesquels consistent en le renouvellement des réserves d'hydrocarbures mais aussi l'augmentation de la production en la matière, à court et moyen terme. Pour atteindre ces objectifs, l'investissement est nécessaire et Sonatrach ne peut, à elle seule, le faire, selon les explications de ce responsable, qui a souligné l'importance de l'investissement étranger. « Sonatrach seule ne peut pas faire toute l'exploration. Nous avons un domaine minier de 1,7 million de km2. Nous avons besoin d'investisseurs étrangers pour travailler avec Sonatrach et réaliser les activités d'exploration afin de partager le risque mais aussi ramener la technologie », a-t-il dit, soulignant le rôle du nouveau cadre juridique régissant les hydrocarbures, la loi 19-13, qui est très attractive et qui dispose du meilleur régime fiscal en Afrique. Le président du comité de direction d'ALNAFT est, en outre, revenu sur les moyens de conclure des contrats dans le secteur des hydrocarbures, à savoir le lancement d'appels à concurrence mais aussi par négociations directes avec les partenaires. Il a, dans ce sens, mis en avant le travail déjà accompli par Sonatrach, dans le cadre des négociations directes. « Actuellement, nous avons 13 contrats dans le cadre des négociations directes avec des partenaires étrangers », a-t-il précisé, signalant le dernier protocole d'accord signé hier entre Sonatrach et l'entreprise américaine Occidental Petroleum Corporation pour consolider leur partenariat. Sept contrats avec des entreprises qui vont faire leur première entrée en Algérie sont aussi enregistrés, a affirmé M. Beldjehem, qui a évoqué l'arrivée des entreprises suédoises, américaines et saoudiennes. Cela est une preuve de l'attractivité de la loi sur les hydrocarbures de 2019.

Lilia A. A.

PLAIDANT POUR UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE DURABLE

L'Algérie et l'Inde visent loin

L'Algérie et l'Inde affichent leur détermination à intensifier leurs relations économiques et commerciales, avec des investissements mutuellement bénéfiques et des échanges dépassant le seuil actuel de 2 milliards de dollars. Cette ambition a été dévoilée lors du Forum économique algéro-indien tenu lundi soir à Alger, co-présidé par la présidente de la République de l'Inde, Droupadi Murmu, et le ministre algérien du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

Dans son allocution, le ministre a souligné que « l'Algérie souhaite que les rencontres et les interactions entre les opérateurs des deux pays aboutissent à des résultats fructueux, capables de donner davantage de dynamisme aux relations économiques et commerciales ». Il a souligné que ce forum reflète « la grande ambition partagée par le président Abdelmadjid Tebboune et la présidente Murmu, visant à jeter les bases d'un partenariat économique et stratégique durable ». Il s'est, aussi, félicité de l'adhésion de l'Union africaine (UA) au G20 sous la présidence de l'Inde.
Les relations commerciales entre l'Algérie et l'Inde ont connu une progression significative. Selon Tayeb Zitouni, ces échanges ont atteint près de 1,9 milliard de dollars après la crise sanitaire. Sur les sept premiers mois de l'année 2024, les exportations algériennes vers l'Inde se sont élevées à 780 millions de dollars, tandis que les importations ont atteint 610 millions de dollars.
Cependant, le ministre a reconnu que ces chiffres « restent en deçà des potentialités des deux pays » et affirmé que « les accords de coopération en cours constitueront une base solide pour des partenariats stratégiques dans des secteurs prometteurs ».
Ces partenariats permettront aux deux pays « de devenir un modèle à suivre en matière de partenariat et de commerce bilatéral, sur une base équitable et équilibrée au service de l'intérêt commun pour promouvoir les liens de coopération sur l'axe Asie-Afrique », a affirmé le ministre.
Le ministre du Commerce a également évoqué les indicateurs économiques positifs de l'Algérie, notamment une croissance de 4,2% et un PIB de plus de 260 milliards USD, en sus des réserves de change de plus de 70 milliards USD. M. Zitouni a mis en avant « la hausse des exportations hors hydrocarbures ces derniers temps, rappelant que l'Algérie a été classée par le Fonds monétaire international (FMI) au troisième rang des économies africaines pour l'année 2024 après l'Afrique du Sud et l'Egypte ». Il s'agit là d'indicateurs positifs « devant être renforcés par la poursuite de la concrétisation du programme ambitieux du président de la République, visant à atteindre un PIB de plus de 400 milliards de dollars dans les prochaines années avec un taux de croissance de plus de 4% », a ajouté M. Zitouni.



Un nouveau départ.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT RESTENT OUVERTES

Lors de son intervention, Mme Murmu a salué la croissance économique de l'Algérie, qu'elle considère comme « une opportunité pour développer des partenariats dans des domaines comme l'industrie pharmaceutique, les TIC, les startups, l'agriculture et l'aérospatiale ». Elle a insisté sur l'importance d'« amorcer une nouvelle ère de coopération » et de « partager l'expertise indienne avec les sociétés algériennes ».
Mme Murmu a indiqué que « l'Inde est un partenaire de développement solide pour l'Algérie », soulignant que la partie indienne aspire à lancer des initiatives commerciales et d'investissement à l'avenir. Et d'ajouter que les opportunités de coopération restent ouvertes dans plusieurs secteurs tels que l'énergie, les engrais, l'industrie pharmaceutique et les énergies renouvelables, en plus du renforcement des échanges commerciaux à l'avenir. Le forum a réuni plus de 300 opérateurs économiques algériens et indiens activant dans des secteurs variés, notamment l'énergie, la pétrochimie, les infrastructures, le textile, l'industrie mécanique, les chemins de fer, et l'agriculture.
Des rencontres bilatérales B2B ont permis aux participants d'« explorer les opportunités de partenariat et d'intensifier les échanges de visites et de contacts ». Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a mis en avant les réformes entreprises par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires. « L'Algérie a levé les restrictions qui entravaient l'investissement et adopté une nouvelle loi sur l'investissement », a-t-il rappelé. Il a également souligné que l'Algérie a enregistré 9 000 projets d'investissement auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). M. Moula a conclu en affirmant que « l'Algérie et l'Inde peuvent devenir un modèle à suivre en matière de partenariat bilatéral, en développant une alliance industrielle visant à produire des biens pour leurs marchés respectifs et à exporter vers d'autres régions ».
Il a encouragé les opérateurs des deux pays à exploiter pleinement les opportunités disponibles dans les secteurs de la pharmacie, du tourisme, de la pétrochimie et des énergies renouvelables.
A noter que la présidente de l'Inde a visité, hier, le pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddaden à Sidi Abdellah à Alger. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a remis à la présidente le titre de Docteur Honoris causa que lui a décerné Abdelmadjid Tebboune pour ses efforts au service de la science et du savoir, et ce, en présence de conseillers du Président, de membres du gouvernement et de la famille universitaire.
La présidente indienne a, à cette occasion, rappelé les relations historiques liant l'Algérie et l'Inde, affirmant que les deux pays accordent «un grand intérêt» au domaine de la science et de la technologie. Mme Murmu s'est rendue, par la suite, à la station de dessalement d'eau de mer de Fouka à Tipasa, où elle a été accueillie par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal.

Meriem Djouder

CHANEGRIHA EN VISITE OFFICIELLE EN MAURITANIE

Renforcement de la coopération militaire

LE GÉNÉRAL d'armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a entamé, hier, une visite officielle en République islamique de Mauritanie, à l'invitation du général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major Général des Armées de la Mauritanie.
Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du « renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les Forces armées mauritaniennes, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun ».
La coopération militaire entre les deux pays voisins ne date pas d'aujourd'hui. Depuis quelques années, elle s'est renforcée davantage en raison des menaces sécuritaires et les dangers de déstabilisation dans la région du Sahel. En janvier 2021, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, a reçu à Alger, le Général de Corps d'Armée Mohammed Bamba Mokit, qui effectuait une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire.
Chanegriha a soutenu, à l'occasion, que « cette visite revêt une importance particulière pour les deux pays frères et qu'elle leur permettra, sans nul doute, de développer leurs relations, notamment, à la lumière de l'évolution du contexte sécuritaire prévalant dans la région ».
La première visite en Algérie du Chef d'Etat-Major Général des Armées mauritaniennes « revêt un intérêt particulier pour nos deux pays frères, permettra sans doute le développement de nos relations et constitue une opportunité pour hisser la coopération entre nos deux armées dans les domaines d'intérêts communs, notamment à la lumière de l'évolution du contexte sécuritaire dans la région », avait affirmé le Chef d'Etat-Major de l'ANP.
Pour Chanegriha, « le renforcement de la coopération militaire entre les deux armées sœurs constituait plus qu'une nécessité, en vue de faire face aux défis sécuritaires qui s'imposent dans notre région, et que celui-ci peut se concrétiser à travers la mise à profit des mécanismes de coopération sécuritaire déjà existants, notamment le CEMOC ».
A ce propos, le chef d'état major de l'ANP a souligné l'importance de consolider la coopération militaire et surtout de valoriser davantage les mécanismes de coopération sécuritaire déjà existants, à l'instar du Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint (CEMOC), dont la coopération est axée sur l'échange de renseignements et la coordination des actions de part et d'autre des frontières communes des pays membres.
Il faut rappeler que dans le cadre des visites conjointes de coopération militaire entre la Mauritanie et l'Algérie, une délégation de l'Ecole militaire supérieure algérienne a effectué une visite de travail en Mauritanie en mai dernier.
La délégation algérienne a visité le Collège de défense du G5 Sahel et ses différentes infrastructures. Les membres de la délégation ont pu suivre une présentation de l'Armée mauritanienne et les défis sécuritaires auxquels est confrontée la région du Sahel.
La délégation algérienne a, par la suite, visité l'Ecole nationale de commandement et d'état-major (CNCE), où elle a pu également suivre une communication sur l'émergence de cet établissement scientifique militaire, et son rôle dans la formation des officiers d'état-major.
La délégation algérienne s'est rendue, par la même occasion, au niveau du Complexe Polytechnique, où elle a visité les divers instituts et départements techniques, et a suivi une présentation sur la lutte contre l'immigration illégale.

Hachemi B.

RÉUNION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROSPECTIVE

Des visions économiques à long terme

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé une réunion visant à évaluer les progrès de la Direction générale de la prospective (DGP) dans la mise en œuvre de son plan stratégique. L'objectif est de renforcer le rôle de la DGP dans l'élaboration de visions économiques à long terme, à l'horizon 2024, selon un communiqué du ministère.



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du cycle de réunions visant à renforcer la synergie et l'interconnexion entre les structures du ministère des Finances, notamment les entités chargées de la prévision et de la prospective, à savoir la Direction générale de la prévision et des politiques, la Direction générale de la prospective ainsi que l'Office national des statistiques, explique la même source. L'objectif est d'encourager le travail collaboratif et de valoriser le rôle stratégique de la DGP dans l'élaboration des visions économiques à long terme, telles que la vision Algérie 2040 et au-delà, précise le ministère. Lors de cette réunion, M. Faid a souligné «l'importance de placer le développement du capital humain au centre des initiatives du ministère, en rappelant que le succès des stratégies de développement économique durable repose avant tout sur les compétences et l'engagement des équipes». Il a également mis l'accent sur «la nécessité de conjuguer les efforts et de fluidifier la circulation de l'information entre les différentes entités afin de favoriser une prise de décision éclairée et réactive». Dans ce sens, le ministère a rappelé que les axes stratégiques de la DGP sont structurés autour de plusieurs priorités essentielles, à savoir l'élaboration d'études et d'analyses prospectives portant sur les questions de développement économique, territorial, social et humain, ainsi qu'environnemental et technologique. La DGP se consacre également à l'analyse et à l'évaluation de la cohérence et de l'efficience des politiques et des programmes de développement en vigueur. Parallèlement, elle vise à s'approprier les outils et instruments d'analyse et de prospective pour affiner ses capacités d'anticipation.

Enfin, le renforcement des compétences et des capacités humaines constitue, selon la même source, une dimension clé, à travers un perfectionnement continu du personnel sur les aspects techniques et analytiques nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. A ce titre, le ministre a insisté sur «l'importance d'intégrer dans le plan stratégique de la DGP les aspects liés à la mobilisation des ressources et à la prise en charge de la sphère informelle, afin de renforcer la capacité d'adaptation de l'économie nationale face aux défis actuels».

«L'année 2025, considérée comme une année charnière pour notre pays, marquera le début d'un mandat axé sur la performance économique», souligne le communiqué. A cet égard, le rôle du ministère des Finances sera primordial pour répondre aux attentes des plus hautes autorités et pour mener à bien les actions nécessaires à la réalisation des objectifs assignés, notamment par la priorisation de la dimension prospective des prévisions économiques, a-t-on noté. Au cours de cette rencontre, le responsable en charge de la DGP a présenté les principaux travaux entrepris ainsi que le plan d'action pour 2025, mettant l'accent sur la mise en œuvre des axes stratégiques et la réalisation des objectifs prédéfinis, indique le communiqué. Parmi les contributions importantes de la DGP figure la réalisation de «la Vision Algérie 2030», et «la Vision Algérie 2035». Cette réunion s'inscrit dans «une dynamique de concertation continue, visant à susciter le débat sur les meilleures stratégies pour atteindre les objectifs fixés, tout en renforçant l'adhésion active et effective des parties prenantes», a-t-on assuré.

Rim Boukhari

RENCONTRE SUR L'INVESTISSEMENT À BÉJAÏA

Dynamiser les zones industrielles

LE PRÉSIDENT de l'APW de Béjaïa a convoqué une réunion, jeudi dernier, pour examiner la situation des zones industrielles, zones d'activités et zones d'expansion touristiques de la wilaya. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la préparation d'une session extraordinaire consacrée à l'investissement.

Etaient présents, en plus du président, les membres de la commission «emploi et investissement» de l'APW, des responsables de l'agence foncière, un représentant de la SPA Divindus-Zone industrielle, ainsi que les directions du tourisme et de l'industrie. Les discussions ont porté sur l'aménagement des zones d'activités commerciales (ZAC), des zones industrielles (ZI), des zones d'expansion touristiques (ZET).

Les travaux abordés comprenaient l'octroi de permis de construire, le bornage, la cession et la concession des lots, ainsi que les travaux de viabilisation (électrification, alimentation en gaz de ville, eau potable, voirie, téléphone, internet). Cette réunion vise à soutenir les récentes visites d'inspection effectuées par le président de l'APW et les membres de la commission «emploi et investissement» sur le terrain, afin d'identifier les problèmes persistants dans ces zones et de trouver des solutions pour relancer ces plates-formes industrielles et économiques, dont certaines sont encore en cours d'aménagement.

L'APW souhaite également dresser un état des lieux général de ces zones afin de dégager des financements pour leur aménagement et booster l'investissement dans la wilaya, qui semble connaître une dynamique positive ces dernières semaines. En effet, une trentaine de sites, comprenant zones d'activités, zones industrielles, zones commerciales et zones d'expansion touristiques, ont été visités par la commission de l'APW, en collaboration avec les responsables concernés les semaines dernières.

Pour rappel, la première sortie de la commission avec des responsables de certains secteurs a été consacrée à l'inspection des zones d'activités (ZAC) de Kherrata, Taskriout, Souk El-Tennine, Akbou et Ouzellaguène. A Mahrira, dans la commune de Kherrata, une micro-zone de 51 hectares, répartie sur 81 lots, n'est toujours pas viabilisée.

La zone d'activité de Kherrata est actuellement à l'étude, tandis que celle de Mellakou, à Seddouk, n'a pas encore été concédée aux investisseurs, et ce malgré un aménagement achevé depuis plusieurs mois. Les seuls lots concédés ont été attribués à la construction de silos de stockage de céréales. Il convient de noter que cette zone dispose de 58 lots.

Les membres de la commission ont également visité les zones d'activités d'El-Kseur, Fenaïa, Amizour et Toudja, en préparation de la session de l'APW. A El-Kseur, la zone industrielle (ZI) et la zone d'activité (ZAC) de Boukelaâ ont été inspectées, avec un taux d'avancement de 100 % pour l'aménagement de la ZI, qui s'étend sur 175 hectares et compte 174 lots destinés à divers secteurs tels que l'agroalimentaire, les industries mécaniques, chimiques, pharmaceutiques, électroniques, textiles, de transformation de bois, de plastique et des TIC. Ce projet situé à 20 km du port, et à proximité avec la pénétrante de Béjaïa et des routes nationales n° 26 et 12, est censé créer près de 9 500 postes d'emploi.

En outre, les ZAC d'Akfadou, Béjaïa, Oued-Ghir, Tala-Hamza et Aokas ont également fait l'objet d'inspections. A Aokas, la commission a examiné la situation de la zone d'expansion touristique (ZET). D'autres communes, telles que Timezrit, Ouzellaguène, Akbou, Souk El-Tennine et Taskriout ont également été incluses dans les visites des membres de l'APW. Le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, avait précédemment organisé une rencontre avec les investisseurs pour les écouter et les accompagner dans leurs démarches, notamment pour lever les contraintes qu'ils rencontrent.

L'objectif est de consolider l'investissement et de créer un nombre important de postes d'emploi.

Cette rencontre, organisée par la cellule mise en place pour suivre la concrétisation des projets d'investissement dans le cadre de la politique économique du gouvernement, a vu la participation de plusieurs directeurs, à l'instar du directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) ainsi que des responsables d'organismes, dont la Conservation foncière. A l'issue de la rencontre, le wali a pris en compte les propositions des investisseurs, et des décisions ont été adoptées pour répondre à leurs préoccupations.

«Il est nécessaire d'accompagner les porteurs de projets afin de créer des postes d'emploi, de réduire le taux de chômage des jeunes de la wilaya, dans le cadre du programme de l'Etat, et contribuer ainsi à la relance de l'économie locale, tout en créant une alternative pour l'offre d'emploi», a souligné la wilaya à la fin de la rencontre.

N. Bensalem

21e ÉDITION DU BÂTIWEST

Focus sur le programme du Président

La ville d'Oran accueillera la 21e édition du Salon international de l'immobilier, de la construction et des travaux publics (Bâtiwest) du 23 au 27 octobre, au palais des Congrès Mohammed-Ben Ahmed d'Oran, a annoncé Sofiane Badji, manager de SB Events Com Company, l'agence organisatrice de l'événement.



Un espace d'échange d'expériences.

Le manager a indiqué que les activités de cette 21e édition verront la participation de 120 exposants qui ont confirmé leur venue. Ce rendez-vous s'inscrit dans un contexte marqué par la réalisation de nombreux projets structurants, dont près de 1,5 million de logements ont été distribués entre 2020 et 2024 et l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à réaliser 2 millions de logements, toutes formules confondues, durant son second mandat à la tête de l'Etat, a souligné Sofiane Badji. Il a ajouté que l'Etat algérien, à travers le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, continue à relever le défi de la construction pour assurer des logements décents aux citoyens, et ce sous plusieurs formules.

Ce Salon international, qui est devenu une tradition annuelle dans la ville d'Oran, constitue un espace de rencontre et d'échange d'expériences entre les professionnels activant dans le domaine du bâtiment, entre les bureaux d'études, les experts et conseillers en efficacité énergétique dans le bâtiment ainsi que les universitaires des départements architecture. Cette rencontre permettra d'établir des relations de partenariat avec les institutions étrangères participantes. Des débats thématiques seront consacrés notamment à l'efficacité énergétique et au bâtiment, à l'écoconstruction, à l'isolation thermique et à l'éclairage, selon la même source. Des opérateurs du secteur du bâtiment et de l'architecture seront invités à ce colloque, de même que des promoteurs de la construction, des institutions bancaires spécialisées dans l'habitat, des laboratoires du ministère de l'Habitat, ainsi que des professionnels concernés par le domaine de la construction, a indiqué M. Badji.

Il convient de noter que plus de 40 % des exposants sont des entreprises nouvellement créées, spécialisées dans la production de matériaux de construction, qui aspirent à commercialiser leurs produits, notamment dans les régions de l'ouest et du sud-ouest du pays. Pour rappel, la 20e édition, organisée à Oran l'année dernière, a vu la participation, pour la première fois, du Conseil algérien de renouveau économique (CREA) et des nouvelles entreprises émergentes spécialisées dans la production de matériaux de construction.

Une centaine d'exposants nationaux et étrangers ont participé à cet événement qui a connu une affluence notable des visiteurs, notamment plus de 5 000 professionnels, venus s'imprégner des nouveautés en matière de matériaux de construction utilisés dans la réalisation des habitations et des offres immobilières, a fait savoir le commissaire du Salon, Zoubir Ouali.

D'Oran, Brahim Mazi

VACCIN ANTIGRIPPAL

Acquisition de plus de deux millions de doses

DEUX millions de doses de vaccin contre le virus de la grippe saisonnière ont été acquis, a révélé la directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Mme Samia Hammadi.

La responsable, qui s'exprimait en marge du lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, dont le coup d'envoi a été donné, hier, par le ministre Abdelhak Saihi, a fait savoir que cette campagne, qui s'étalera sur toute la période automne-hiver, concerne des groupes ciblés, soulignant que la quantité des doses de vaccin a été distribuée aux 6000 officines à travers le territoire national, en fonction des besoins des habitants de chaque région.

La même responsable a indiqué que 2576 analyses ont été effectuées au cours de la saison 2023/2024, dont 26,2% se sont révélés positifs. Elle a également souligné que 192 personnes grippées ont été hospitalisées, déplorant le décès de 4 malades affectés par une forme grave de la grippe, dont 3 souffrant de maladies chroniques et qui n'étaient pas vaccinés.

La veille du lancement de la campagne, le ministère de la Santé a précisé, dans un communiqué rendu public, que la vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée aux groupes de population à risque élevé de complications pouvant aboutir au décès, tels que les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et enfants, présentant une pathologie chronique, cardiopathies, affections pulmonaires chroniques, affections métaboliques, diabète, obésité, affections rénales, immunodéficience acquise ou congénitale notamment.

La vaccination est également recommandée pour les patients ayant subi une transplantation, ceux atteints de néoplasies, les personnes vivant avec le VIH, les individus sans rate, les personnes atteintes de drépanocytose, les femmes enceintes à tous les stades de leur grossesse, ainsi que les professionnels de la santé.

Le ministère de la Santé a insisté sur l'obligation de renouveler la vaccination contre la grippe saisonnière chaque année pour toutes ces personnes à risque, dans la mesure où le virus de la grippe subit des modifications à chaque saison grippale, tout en assurant la disponibilité du vaccin dans les centres vaccinateurs habituels relevant des établissements publics de santé où il sera administré gratuitement.

Le ministère a insisté sur la nécessité pour tous d'adopter des mesures de protection, telles que se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, utiliser un gel hydroalcoolique, limiter les contacts avec les malades, porter un masque et maintenir une distanciation physique. Ces mesures de protection sont également nécessaires pour une protection efficace contre la Covid-19.

Lynda Louifi

NOUVELLES ALLOCATIONS FORFAITAIRES DE SOLIDARITÉ

Les conditions fixées

LA LISTE des catégories des bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité, ainsi que les conditions et modalités du bénéfice de cette allocation, vient d'être fixée par le décret exécutif n° 24-325 et publié dans le dernier numéro du Journal officiel. Les personnes à petite pension et à très bas revenus pourront ainsi arrondir leur fin du mois.

En effet, plusieurs catégories de citoyens bénéficieront désormais de l'allocation forfaitaire de solidarité, dont le montant est de 7 000 DA par mois.

Il s'agit des chefs de famille qui se trouvent dans l'incapacité physique de travailler, des personnes vivant seules, qui se trouvent aussi dans l'incapacité physique de travailler, des femmes cheffes de famille, des personnes âgées de plus de 60 ans non placées dans un établissement spécialisé, des personnes infirmes et incurables de plus de 18 ans atteintes d'une maladie chronique et invalidante ou titulaires de la carte de personne ayant des besoins spécifiques.

Il s'agit aussi des familles ayant à charge une ou plusieurs personnes à besoins spécifiques de moins 18 ans et titulaires de la carte au taux de moins de 100%.

'Cette allocation est versée pour chaque personne à charge', précise le décret.

Concernant les catégories bénéficiant d'une allocation de 12 000 DA, il est précisé qu'il s'agit des personnes à besoins spécifiques âgées de 18 ans et plus, en possession de la carte de la personne à besoins spécifiques au taux de 100 % ; des familles ayant à charge une ou plusieurs personnes à besoins spécifiques au taux de 100%, âgées de moins de 18 ans et en possession de la carte à besoins spécifiques.

'Cette allocation est versée pour chaque personne à charge.

L'allocation forfaitaire de solidarité est majorée d'un montant mensuel de 250 DA par personne à charge, dans la limite de 3 personnes par famille', ajoute la même source.

Le même décret définit les conditions d'éligibilité.

Pour bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité, les catégories de personnes mentionnées doivent remplir plusieurs conditions, à savoir être de nationalité algérienne, résidant en Algérie et ne disposer, pour le demandeur et/ou son conjoint, d'aucun revenu, quelle que soit sa nature.

'Les chefs de famille ou les personnes, qui souhaitent bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité, sont inscrits au niveau des services de la commune de leur lieu de résidence, notamment au service ou au bureau de l'action sociale, selon le cas, sur la base d'un dossier qu'ils déposent personnellement ou par leur représentant légal, en contrepartie de la remise d'un récépissé de dépôt', selon la même source.

Pour rappel, l'allocation de solidarité a fait objet de revalorisation en octobre 2023, suite à une décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit de plus de 1,2 million de bénéficiaires.

Lynda L.

APRÈS AVOIR VISÉ UNE CASERNE À HAÏFA

Une base navale sous les feux de la résistance libanaise

Depuis le 23 septembre dernier, le Hezbollah intensifie ses attaques contre les positions de l'armée israélienne, malgré les violents bombardements qui frappent plusieurs régions du pays. Le mouvement de résistance libanais a mené une multitude d'opérations, revendiquant avant-hier soir une frappe ciblée sur la base navale de Haïfa ainsi que plusieurs autres attaques dans la zone limitrophe. De plus, des affrontements ont éclaté dans plusieurs villages frontaliers libanais après des tentatives d'intrusion sionistes.



Au lendemain d'une journée particulièrement élevée en tension, durant laquelle le Hezbollah a annoncé avoir mené 38 opérations contre des cibles militaires en Palestine occupée, un chiffre record depuis le 8 octobre 2023, le parti de la résistance libanaise a poursuivi ses offensives. Hier, plusieurs attaques ont été revendiquées contre des casernes et des troupes sionistes, notamment celles de Zebdine, située dans les fermes occupées de Chebaa, ainsi que la base navale de Stella Maris, à l'ouest de Haïfa, et la caserne de Beit Lid, à l'ouest.

Les combats se sont intensifiés, avec des opérations menées sur le site de Roueissat el-Alam, dans les collines de Kfarchouba, et à Ramot Naftali en Haute Galilée. D'autres cibles comprenaient la localité de Tziv'on, en face du village libanais de Yaroun (Bint Jbeil), ainsi qu'à l'est de Markaba. Des attaques supplémentaires ont touché Kiryat Shmona et Karmiel, où, selon des médias, une personne a été blessée par des éclats d'obus.

Parallèlement, des combats acharnés se déroulent à Aïta el-Chaab, Ramiyé et Qaouzah, le long de la zone limitrophe. Selon les communiqués du Hezbollah, ses combattants se sont engagés dans des affrontements avec les forces israéliennes à Aïta el-Chaab, utilisant divers types d'armements, allant des mitrailleuses aux missiles et obus d'artillerie. Il a également ciblé un véhicule blindé transportant des troupes avec un missile guidé, provoquant son incendie et infligeant des pertes à ses occupants. De plus, une attaque a été effectuée contre un regroupement de soldats israéliens au sud de Maroun el-Ras, à l'aide d'obus d'artillerie, et une force d'infanterie israélienne tentant de s'infiltrer dans les environs de Markaba a également été visée. Face à cette évolution dans les opérations de la résistance, le quotidien libanais, L'Orient Le Jour, s'interroge sur la possibilité d'un rétablissement de l'équilibre de dissuasion par le Hezbollah. Par ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé un appel urgent à la protection du système de santé au Liban, en raison des frappes israéliennes ayant affecté le personnel médical pendant les agressions contre le peuple libanais. Nicolas von Arx, directeur régional du CICR pour le Proche et Moyen-Orient, a déclaré : "Les attaques contre les établissements de santé sont extrêmement préoccupantes." Il a ajouté que ces agressions entraînent des conséquences désastreuses pour la population, avec des hôpitaux incapables de fonctionner, et des milliers de personnes privées de soins médicaux indispensables.

Depuis le 23 septembre, au moins 1 315 Libanais ont été tués par l'entité sioniste, bien que ce chiffre soit sans doute sous-estimé en raison de la nature fragmentaire des informations disponibles.

100 CENTRES DE SOINS ET CINQ HÔPITAUX HORS SERVICE

Sur les 207 centres de soins primaires dans les zones touchées par les frappes israéliennes, 100 ont fermé, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cinq hôpitaux ont été contraints de mettre un terme à leurs activités en raison des dommages structurels causés par les frappes, tandis que des attaques répétées contre le personnel médical et les établissements de santé ont fait près de 100 victimes au cours de l'année écoulée. "Nous sommes extrêmement préoccupés par les déplacements de population, le fonctionnement du système de santé et les souffrances persistantes au Liban", a souligné M. von Arx. Hier à l'aube, une attaque de l'armée d'occupation sioniste sur le village d'Aïto, dans le nord du Liban, a causé la mort d'au moins 21 personnes, selon le ministère libanais de la Santé. C'est la première fois que le village d'Aïto est visé depuis le début de l'agression sioniste contre le Liba.3

"Le raid de l'ennemi sioniste sur Aïto, district de Zgharta a fait, à titre préliminaire, 21 morts et 8 blessés", selon le communiqué du ministère qui ajoute que "des tests ADN sont en cours pour identifier les restes humains récupérés sur les lieux" de l'agression sioniste.

L'armée libanaise avait imposé un cordon de sécurité autour du site, où un incendie s'était déclaré, a-t-il ajouté. **M.M.**

GAZA

L'UNRWA dénonce un génocide

DANS un appel désespéré, Philippe Lazzarini, commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), a tiré la sonnette d'alarme sur la situation catastrophique régnant dans la bande de Gaza. Il a mis en garde que les forces d'occupation israéliennes ont "franchi de nombreuses lignes rouges" au cours d'une agression génocidaire, qui perdure depuis plus d'une année et laisse des traces indélébiles sur l'humanité.

M. Lazzarini a partagé ses inquiétudes dans un message publié hier sur les réseaux sociaux, exprimant sa désolation devant "la poursuite des bombardements", le sabotage des infrastructures civiles, et le refus d'accorder une aide humanitaire essentielle, qui sont utilisés comme tactique par l'occupant sioniste pour forcer la population à fuir. Il a rappelé avec insistance que le droit international humanitaire est sans ambiguïté : le déplacement forcé des populations n'est pas acceptable et que les civils doivent être protégés avec accessibilité à leurs besoins de base, quel que soit leur choix de rester ou de partir.

L'UNRWA, d'ailleurs, n'est plus en mesure de fournir la moindre aide humanitaire depuis le 30 septembre, et les points de passage vers le nord de Gaza restent fermés. Les services de base de l'UNRWA, cruciaux pour la survie de milliers de personnes, ont été contraints d'interrompre leurs opérations. Le commissaire général, qui a déjà évoqué les "horreurs" subies par la population de Gaza, a également appelé à la prévalence de l'humanité en cette période tragique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : depuis le 7 octobre 2023, les violences israéliennes ont fait plus de 42.000 martyrs et près de 100.000 blessés, avec une majorité composée d'enfants et de femmes. Des milliers de personnes sont toujours portées disparues, ensevelies sous les décombres des bâtiments ciblés par les bombardements aériens. La violence s'est intensifiée avant-hier soir, faisant de nouvelles victimes parmi les civils. Des bombardements israéliens barbares ont frappé une maison près de la mosquée Al-Hindi dans le camp de Jabalia, entraînant la mort de quatre Palestiniens et plusieurs blessés. Plus tôt, d'autres attaques ont fait huit martyrs lors d'un rassemblement à Gaza et dans le cadre de deux interventions militaires à Khan Younès.

Des sources médicales rapportent également qu'un drone de l'armée israélienne a bombardé un rassemblement de citoyens à Sheikh Radwan, causant la mort de huit Palestiniens. D'autres frappes ont blessé plusieurs femmes et enfants, amplifiant un bilan déjà tragique.

Dans l'école Hafsa Al-Foqa, utilisée pour accueillir des personnes déplacées, le bombardement a causé la mort de trois Palestiniens, dont un enfant, qui jouait innocemment sur un scooter dans la cour. Un constat tragique qui vient alourdir un tableau déjà sombre des conséquences de ce conflit. Depuis le début de l'agression, le nombre des martyrs en Cisjordanie a également atteint des niveaux alarmants, faisant état de 755 décès, dont 165 enfants. Par ailleurs, les incursions de colons israéliens dans les territoires occupés continuent de créer un climat de terreur, intimant à la population palestinienne une peur constante. Selon le ministère palestinien de la Santé, le bilan des atrocités à Gaza s'élève à 42.344 martyrs et 99 013 blessés, avec des destructions massives qui frappent les infrastructures et les habitations. Alors que l'agression dépasse désormais un an, les autorités palestiniennes alertent sur le fait qu'un nombre significatif de victimes demeure sous les décombres, inaccessibles aux équipes de secours. Les conséquences humaines et matérielles de cette opération sont dévastatrices, marquées par une famine croissante et des souffrances insupportables qui touchent principalement les populations les plus vulnérables : les enfants et les femmes. **M.M.**

CORRUPTION HÉMORRAGIQUE, CHÔMAGE ENDÉMIQUE ET CRISE SOCIALE

Le Makhzen embourbé

Le régime du Makhzen est embourbé dans des problèmes aux multiples facettes : corruption hémorragique, crise sociale, crise énergétique, crise de l'eau, chômage endémique, ainsi qu'un système de retraite au bord de la faillite, alors que le gouvernement d'Akhannouch peine à trouver des solutions concrètes pour restaurer la confiance des citoyens, relève un organisme marocain.

Alors que la rentrée politique s'amorce au Maroc, l'Observatoire du Travail gouvernemental (OTRAGO) publie une Policy Paper qui analyse les principaux problèmes auxquels fait face l'exécutif dirigé par Aziz Akhannouch, à savoir la corruption, la crise sociale, la crise énergétique et de l'eau, le chômage, ainsi que le système de retraites "menacé de faillite".

Parmi les préoccupations majeures soulevées par l'OTRAGO, figure le secteur de l'eau, à propos duquel le document souligne que la crise s'aggrave en raison des changements climatiques et de la rareté des ressources hydriques. Selon les prévisions figurant dans le texte, la demande en eau au Maroc pourrait augmenter de 30% d'ici 2030, imposant une pression supplémentaire sur les ressources disponibles.

De plus, le Makhzen est toujours confronté à un chômage galopant. L'OTRAGO estime dans ce contexte que l'emploi reste un point noir. Le taux de chômage national a dépassé les 13,7%, révélant une incapacité à créer suffisamment d'opportunités pour les jeunes, note le rapport qui souligne également l'augmentation inquiétante des NEET (jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en éducation), un problème qui touche plus d'un million et demi de jeunes au Maroc.

La diminution des emplois dans le secteur rural, due à la sécheresse et aux crises économiques successives, aggrave la situation. Plus de 160.000 postes ont été perdus dans l'agriculture et ce chiffre pourrait augmenter sans des mesures gouvernementales concrètes, rappelle le document.

Quant à la corruption, l'OTRAGO qualifie ce fléau de véritable "ogre affamé", coûtant annuellement plus de 50 milliards de dirhams (MMDH) aux caisses de l'Etat. Cette situation nuit non seulement à l'économie, mais érode également la confiance des citoyens dans les institutions publiques.

Le Maroc a reculé de la 73e à la 97e place dans l'Indice de Perception de la Corruption en seulement cinq ans. Malgré la mise en place de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, l'implication des institutions reste faible, et les résultats, limités. Le rapport de l'Instance nationale de la prévention et de la lutte contre la corruption pour 2023 souligne en effet l'absence d'engagement effectif des acteurs concernés, aggravant la propagation du phénomène.



Par ailleurs, la réforme des retraites est un chantier épineux pour l'Etat. Selon l'OTRAGO, le système de pensions civiles est menacé de faillite d'ici 2028, nécessitant une intervention rapide.

Les propositions du gouvernement -augmentation des cotisations, relèvement de l'âge de la retraite, réduction des pensions- sont jugées insuffisantes par les syndicats. Ces derniers estiment que les travailleurs porteront l'essentiel du fardeau, sans garanties sur l'amélioration des prestations, soutient le document.

Vient s'ajouter à tout cela un mécontentement social, alimenté par l'augmentation des prix et l'inflation, ce qui représente une menace grandissante pour la stabilité du pays, selon le document qui qualifie la situation au Maroc d'"alarmante".

La montée des revendications pour des hausses de salaires et une amélioration des conditions de vie met le gouvernement sous une pression constante, estime l'Observatoire, qui souligne que le pouvoir d'achat des citoyens, déjà affaibli par la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, est gravement menacé.

R. I.

MARTINIQUE

L'éveil d'un peuple en quête de sa dignité

LA CRISE en Martinique semble s'enliser, amplifiée par des revendications anciennes et légitimes. Les manifestations de septembre, initialement déclenchées pour dénoncer la vie chère, ont rapidement pris une nouvelle dimension, révélant une exaspération grandissante face à l'injustice dont souffrent les Martiniquais. Des voix s'élèvent désormais pour revendiquer leur droit à l'autodétermination, exprimant un appel vibrant à la dignité et à la reconnaissance des aspirations d'un peuple en quête de son identité.

Le ressentiment collectif face à l'inflation galopante s'est manifesté par un mouvement de contestation organisé et déterminé. Les martiniquais, mobilisés depuis le 1er septembre, expriment un besoin urgent d'être entendus. Ce contexte de mécontentement a débouché sur l'instauration d'un couvre-feu nocturne, dont la prolongation a été annoncée avant-hier soir, interdisant tout déplacement sur la voie publique entre 21h00 et 05h00. «Cette mesure vise à contenir la violence qui a émaillé les manifestations», mais elle soulève également des questions sur la réponse du gouvernement face aux besoins sociaux croissants.

Avec l'extension du couvre-feu jusqu'au 21 octobre, l'ordre public pourrait être maintenu mais au prix de la liberté de circulation des martiniquais. Des restrictions supplémentaires, telles que l'interdiction d'achat et de vente de carburant et de produits dangereux, témoignent de la gravité de la situation. Toutefois, ces mesures sont perçues par des spécialistes comme une réponse inadéquate à un problème systémique de fond. Les citoyens, déjà accablés par le coût de la vie, se retrouvent dans une impasse où leur droit à la dignité et à l'autonomie est en jeu.

Les revendications des manifestants vont bien au-delà de simples ajustements économiques. Des partis er activistes politiques réclament un droit à l'autodétermination, s'insurgeant contre ce qu'ils considèrent comme une gouvernance parisienne déconnectée des réalités insulaires. Le sentiment d'abandon et d'exclusion est palpable, et de nombreux martiniquais demandent une réévaluation significative des politiques qui les affectent directement. Le sénateur martiniquais Frédéric Buval, apparenté socialiste, a dénoncé hier un « coup de massue sur les Outre-mer » dans les projets de loi de finance 2025, soulignant une baisse annoncée de 250 millions d'euros dans le budget. Le 9 octobre déjà, le sénateur avait fait part de son insatisfaction quant aux annonces faites par le gouvernement contre la vie chère.

De son côté, le député socialiste Jiovanny William mettait en garde le gouvernement après 30 jours de crise en Martinique, mais aussi en Guadeloupe, réclamant au gouvernement de se rendre « en urgence sur place et de proposer enfin des mesures concrètes contre la vie chère ».

La contestation en Martinique dure depuis le début du mois de septembre, les Martiniquais se soulèvent contre le prix des produits alimentaires, à 40 % plus chers qu'en France métropolitaine. Les manifestations ont connu une telle ampleur que des établissements scolaires ont été fermés et les élèves contraints de suivre leurs enseignements à distance.

R. I.

AVOIRS RUSSES GELÉS

L'UE approuve un prêt de 35 milliards d'euros à l'Ukraine

LE PARLEMENT européen a approuvé un prêt de 35 milliards d'euros à l'Ukraine, financé par les revenus des avoirs gelés de la Banque centrale russe. Moscou considère le gel des avoirs russes comme illégal et contraire au droit international, dénonçant depuis longtemps une « escalade financière ».

Les députés de la Commission du commerce international du Parlement européen ont validé une proposition de la Commission européenne visant à accorder à l'Ukraine un prêt exceptionnel d'assistance macro-financière (AMF) de 35 milliards d'euros. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une initiative conjointe des pays du G7, qui prévoit une aide totale à l'Ukraine à hauteur de 50 milliards de dollars.

Le remboursement de cette assistance macro-financière devrait être assuré par les recettes générées à partir des avoirs gelés de la Banque centrale russe, actuellement immobilisés dans l'Union européenne.

Ce prêt n'est pas destiné à des projets spécifiques, laissant à l'Ukraine la possibilité de choisir les secteurs ou domaines à soutenir.

La Russie a déjà critiqué à plusieurs reprises la décision de l'Union européenne d'utiliser les avoirs russes gelés pour financer des prêts à l'Ukraine. Les autorités russes ont qualifié cette mesure d'illégale et l'ont décrite comme un véritable « vol ». Le Kremlin a affirmé que cette décision viole le droit international et les principes de la propriété privée. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a souligné que l'utilisation des intérêts générés par ces avoirs, et potentiellement des actifs eux-mêmes, pourrait entraîner de graves conséquences juridiques et a averti que la Russie pourrait prendre des mesures de rétorsion.

Du point de vue de Moscou, la décision de l'UE de geler les actifs russes fait partie d'une guerre financière plus large, et la Russie la considère comme une escalade de l'hostilité économique. Les autorités russes ont rappelé que les avoirs d'une banque centrale souveraine sont protégés par des normes financières internationales établies de longue date, et que leur gel est perçu comme une violation directe de ces règles. En réponse, la Russie envisage des actions en justice et d'autres mesures pour contester ces initiatives sur la scène internationale.

En février 2022, après le début de l'opération militaire spéciale en Ukraine, les pays de l'UE ont gelé les actifs de la Banque centrale de Russie d'une valeur d'environ 220 milliards d'euros. En mai 2024, l'Union européenne a approuvé l'utilisation des revenus générés par ces actifs gelés. Il est estimé que ces actifs rapporteront jusqu'à 5 milliards d'euros par an, qui seront transférés à Kiev deux fois par an. En 2024, l'Ukraine devrait recevoir ainsi 3 milliards d'euros, dont 90 % seront affectés aux besoins de l'armée.

R.I.

DÉVELOPPEMENT DE L'OLÉICULTURE À BECHAR

Superficie de 550 hectares réservés

UNE NOUVELLE superficie de 550 hectares (ha) est réservée cette saison agricole (2024/2025) à l'expansion de l'oléiculture dans la wilaya de Bechar, au titre du programme de développement de cette filière, a annoncé hier, la direction locale des Services agricoles (DSA).

Pilotée par les services de la DSA, l'opération concerne 429 agriculteurs de la wilaya ayant émis le vœu de bénéficier du programme de développement de cette filière agricole, a indiqué le DSA, Abderrahmane Rahmouni.

La nouvelle superficie, localisée dans plusieurs communes et zones agricoles, va s'ajouter aux 1.678 ha dédiés à l'oléiculture dans la wilaya de Bechar, dont 940 ha productifs avec une récolte de 13.260 quintaux (QX) d'olives des espèces Chemlali et Sigoise, enregistrés la saison agricole écoulée, a-t-il précisé.

La récolte de 3.978 QX d'olives de table, de 9.282 QX d'olives d'extraction d'huile a donné lieu à une production 904 hectolitres d'huiles d'olives au cours de la même saison, a relevé le responsable.

Outre cette opération, un programme de plantation de 60 ha d'arganiers, une espèce végétale adaptée au climat des régions arides et semi-arides, comme c'est le cas de Bechar, a été aussi lancé au profit de 77 agriculteurs de la wilaya qui se sont inscrits à cette initiative entrant dans le cadre de la concrétisation du programme national de développement de l'arganier, a-t-il fait savoir.

Auparavant, les services de la Conservation locale des forêts ont procédé à la plantation de 500 plants d'arganier au titre du programme national de développement de la filière arganier, dans le but de produire de l'huile d'argan, réputée pour sa haute valeur économique, et d'autres produits dérivés de cet arbre, a-t-on révélé à la Conservation des forêts.

R. R.

PRÈS DE 20 INCENDIES DÉCLARÉS À BOUMERDES

La Protection civile à la rescousse

DIX-NEUF incendies déclarés avant-hier, sur le territoire de la wilaya de Boumerdes en raison des fortes chaleurs ont été éteints par les services de la Protection civile. C'est ce qu'a indiqué, un communiqué de ce corps constitué.

Ces incendies de forêts de broussailles et de cultures agricoles se sont déclarés aux environs de 8h lundi et se sont poursuivis jusqu'à leur extinction vers minuit de la même journée, a indiqué le chargé de la cellule de communication, le lieutenant Hocine Bouchachia. Soulignant que parmi ces incendies, quatre sont jugés, importants, notant, qu'il s'agit des feux enregistrés dans les régions d'Attoucha et Djerrah, commune d'Ammal,à l'Est de Boumerdes. Ces incendies sont éteints et la surveillance des sites se poursuit pour éviter une éventuelle reprise des feux.

Les deux autres incendies, importants, s'étaient déclarés dans la région de Djaouna, commune des Issers (à l'est) et au lieu-dit Mahdjer dans la commune de Dellys à l'Est de la wilaya. Ces feux ont été également éteints, selon la même source.

Les opérations d'extinction de ces incendies ont mobilisé tous les éléments des unités d'intervention des communes de Boudouaou, Khemis El-Khchena, Boumerdes et Thenia, avec le soutien de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts, a-t-il précisé.

A cela s'ajoutent différents moyens matériels, dont des camions anti-incendie, des ambulances et des véhicules de communication. « Ces incendies n'ont causé aucune perte en vies humaines », a rassuré le lieutenant Bouchachia.

R. R.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS À CONSTANTINE

Nécessité d'instaurer une culture de prévention

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur « l'information et la prévention des risques professionnels, organisée lundi à Constantine, ont mis en exergue la nécessité d'instaurer « une culture de prévention des maladies et accidents professionnels dans les lieux de travail, notamment dans les chantiers du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique) ».



M. Djamel Matari, directeur central de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a indiqué que 37% des accidents de travail mortels, en Algérie, sont enregistrés dans le secteur du BTPH, d'où, a-t-il dit, la nécessité d'intensifier les efforts pour instaurer une culture de prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail dans tous les lieux de travail.

Il a souligné que l'Algérie dispose de secteurs avec différentes activités qui requièrent l'utilisation d'équipements de protection, et des précautions de sécurité dans les usines, les chantiers et les ateliers de construction et de maintenance où survient le plus grand nombre d'accidents du travail. De son côté, le directeur de l'agence de Constantine de la CNAS, Abdelmoumen Djalout, a souligné que l'une des missions de cette caisse en matière de prévention des risques professionnels, des accidents du travail et des maladies professionnelles consiste à redoubler d'efforts de sensibilisation en intensifiant les sorties sur le terrain pour attirer l'attention sur les risques encourus.

Il a indiqué, dans ce contexte, que les statistiques relatives à la déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles ont montré, durant l'année écoulée (2023), que « 22% des accidents du travail n'étaient pas mortels, mais se répercutent négativement sur l'efficacité et la productivité des entreprises ».

Intervenant à son tour, le directeur de l'emploi de la wilaya de Constantine, Lokman Messaoudène, a révélé que des études récentes ont montré que les causes des accidents du travail sont la non-application, par les employeurs, des mesures nécessaires liées à la protection et à la prévention des dangers, notamment la mise en place de moyens de sécurité afin d'éviter aux travailleurs de subir des blessures et des maladies comme le cancer, notamment dans certains postes soumis à des émanations. La rencontre a réuni des responsables de plusieurs directions et structures locales, des employeurs et des cadres de l'inspection du travail.

R. R

ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À BLIDA

Plus de 500 familles relogées

VISANT l'éradication de l'habitat précaire, plus de 500 familles résidant dans des constructions anarchiques érigées sur les rives de l'Oued Beni Azza, à l'entrée nord du chef-lieu de la wilaya de Blida, seront relogées avant la fin de l'année en cours, 2024. C'est ce qu'ont annoncé, hier, des services de la daïra de Blida.

A ce titre, Rabiâa Tebbal, cheffe de daïra, a indiqué que « ces familles bénéficieront de nouveaux appartements dans le cadre des opérations de relogement lancées à la fin de l'année dernière au titre du programme d'éradication de l'habitat précaire à travers la wilaya ».

A ce titre, les services concernés de la wilaya ont effectué, le week-end dernier, une sortie surprise pour un recensement des familles résidant au niveau de cette cité considérée comme l'un des plus grands sites d'habitat précaire de la wilaya, et constituant un danger pour ses habitants en raison de sa proximité avec l'Oued Beni Azza.

« Cette opération a donné lieu au recensement d'un grand nombre d'habitations fermées et inoccupées », a ajouté Mme Tebbal, soulignant que les familles recensées seront relogées avant la fin 2024, dès la fin des enquêtes foncières les concernant.

Il est à rappeler que 589 familles qui vivaient dans des constructions précaires à la cité Ben Achour de la ville de Blida ont été relogées dernièrement au nouveau pôle urbain « Sefsaf » sur les hauteurs de la ville de Meftah, située dans l'extrême Est de la wilaya, et dans la commune de Bougara, selon la même responsable.

Des préparatifs sont par ailleurs, en cours, pour la mise en œuvre de la dernière phase du programme de relogement des habitants des « Bazars menaçant ruine, situés au centre-ville de Blida. Cette opération concerne 31 familles qui seront relogées à la cité Deriouche de la commune de Bouârfa, a précisé Mme Tebbal.

R. R.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE BÉJAIA (FITB)

La pièce “L’Ours” de Tchekhov présentée dans une verve intacte

“L’Ours”, l’une des toutes premières pièces de théâtre d’Anton Tchekhov, présentée lundi soir au 5e jour du Festival international de théâtre de Béjaia (FITB) par une troupe de Saint-Pétersbourg (Russie) reste toujours une pépite de référence à la fois captivante et stimulante, et le public s’en est goulument abreuvé et l’a manifesté en lui réservant une longue standing ovation.



“L’Ours” est composée d’un seul acte et d’une dizaine de scènes. Elle est une puissante farce, farcie de tirades savoureuses et de répliques jubilatoires qui ne laissent pas indifférent.

La comédie met en scène une jeune veuve éplorée, Elena Ivanovna Popova, qui passe son temps cloîtrée, pleurant un mari pourtant volage et peu attentionné et se lamentant sur ce que le destin lui a ôté.

Malgré les suppliques de Luka, son dévoué domestique qui insiste pour qu’elle change de vie, elle reste de marbre, en maintenant son choix de vivre recluse. Mais voilà qu’en plein deuil arrive, sans crier gare Stépanovitch Smirnov, un créancier à qui le mari doit une grosse dette, surgissant de nulle part pour réclamer son dû... S’ensuit alors une prise de bec épique qui finit par tourner au duel avec armes à feu, puis en demande au mariage. Et pour cause, l’”Ours” Smirnov, tombé sous le charme du caractère trempé de la veuve, refuse de se battre.

Le moment est drôle et jubilatoire et conclut un jeu d’acteurs pétillant et profond, voire sublime. Un grand moment de divertissement.

Ecrite en 1888, la pièce qui a été présentée dans la langue russe avec un tableau d’interprétation en arabe des dialogues, “n’a rien perdu de sa force satirique et de son espièglerie. Elle est absolument réjouissante”, a déclaré à la fin de la présentation l’écrivain et éditeur Brahim Tazaghart, emboitant le pas au responsable de la communication du Festival, Boualem Chaouli, qui faisait valoir, plus tôt, avec une mine d’admiration, que “c’est du grand théâtre !”.

PRODUIT DU THÉÂTRE NATIONAL TUNISIEN : “DANSE CÉLESTE”, UNE ÉVASION POÉTIQUE ET SPIRITUELLE

Dimanche a eu la présentation de la nouvelle création du Théâtre national tunisien en collaboration étroite avec le CAD du Kef et celui de Zaghouan.

Intitulée « Danse céleste » ou « Rakset Sama », cette œuvre de Taher Issa Ben Arbi, qui a également signé le texte et la scénographie, propose un spectacle audacieux qui s’affranchit des conventions, s’appuyant sur l’imaginaire comme moteur essentiel de la créativité. L’auteur explore une dynamique unique entre le théâtre et le cinéma, utilisant cette synergie comme outil d’écriture pour enrichir sa création.

Le spectacle, à la croisée des arts, s’articule avec douceur et humour, alternant entre deux mondes distincts à la fois dans le temps et dans l’espace. Cette rencontre improbable prend forme dans « Danse céleste ».

La littérature joue un rôle clé en connectant le monde de Héla, ancrée dans son époque, et celui de Shams al-Din Tabrizi ainsi que des derviches du XIIIe siècle. Héla, critique littéraire dans une maison d’édition, est entraînée par un livre d’un auteur méconnu, Aziz, qui évoque Tabrizi et « Les Quarante règles de l’amour ». Cette lecture devient le pont entre les époques, entamant une aventure intellectuelle et esthétique qui souligne les parallèles entre les siècles.

Sur scène, l’espace se métamorphose en atelier d’écriture ou en studio de tournage, mêlant signes et éclairs éphémères pour illustrer la réalité de l’artiste et ses préoccupations entre l’existant et le désiré.

La mise en scène de « Danse céleste » évolue, se parant de multiples couleurs, atmosphères et formes grâce à une scénographie riche en références culturelles, ouvrant ainsi des perspectives sur les théâtres du monde. L’inclusion de la littérature et des images poétiques est omniprésente, tout comme la symbolique des rituels et de la musique soufie, témoignant d’une recherche approfondie sur le langage entre le visuel, le plastique et l’émotionnel. Durant près de deux heures, « Danse céleste » a su captiver le public, provoquant sourires à travers des situations sarcastiques et critiques tout en touchant aux sentiments profonds de chacun. L’interprétation dynamique d’une troupe talentueuse, comprenant l’expérimentée Mouna Noureddine, Hajar Hammouda, Khaled Zaidi, et d’autres, a été remarquable. « Danse céleste » invite le public à voyager dans un univers où le spirituel se mêle au matériel, le poétique au numérique, le mythique à la réalité terrestre, et le théâtral au cinématographique.

Cette pièce se déploie tel un derviche dans une danse transcendantale, rappelant que chaque idée qui s’éteint fait place à la naissance d’une nouvelle création. **R. C.**



ONDA

Ouverture des candidatures pour l’inscription sur la liste des médiateurs en matière des droits d’auteur et des droits voisins

L’OFFICE national des droits d’auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé l’ouverture des candidatures pour l’inscription sur la liste des médiateurs en matière des droits d’auteur et des droits voisins, à partir du 14 octobre jusqu’au 14 novembre prochain, indique lundi un communiqué de l’ONDA. L’annonce de l’ouverture des candidatures pour l’inscription sur la liste des médiateurs en matière des droits d’auteurs et des droits voisins intervient dans le cadre de “la concrétisation de la convention bilatérale conclue entre l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l’ONDA”, lit-on dans le communiqué. Cette initiative “qualitative” placée sous le slogan “la médiation pour moins de conflits et plus de créativités”, vise à sélectionner une pléiade de candidats pour bénéficier d’une formation spécialisée sous la supervision d’experts du Centre de médiation et d’arbitrage de l’OMPI”, ajoute le communiqué.

Les candidats potentiels à cette mission doivent être des experts dans la propriété intellectuelle, des avocats et juristes, ainsi que des professionnels dans les industries créatives spécialisées dans les domaines de la musique, l’audiovisuel, la littérature et les arts visuels.

Dans ce contexte, l’Office a invité les candidats à accompagner leur demande d’un ensemble de documents, dont une lettre de motivation reflétant l’intérêt du candidat à la médiation en matière des droits d’auteur et des droits voisins et un CV actualisé ainsi qu’un formulaire de demande à remplir en arabe sur le lien: https://miniurl.be/r-5qs4 et en français sur le lien: https://miniurl.be/r-5qs3.

Cette initiative vise également à “promouvoir les droits d’auteur et des droits voisins en Algérie (...) pour moins de conflits et plus de créativité”.

A cette occasion, l’Office a mis à disposition l’e-mail suivant: c.haddad@onda.dz pour répondre aux questions, selon le communiqué. **R. C.**

QUALIF'S CAN-2025 (GR.E - 4E JOURNÉE) TOGO-ALGÉRIE (0-1)

Invaincus, les «Verts» valident leur billet avec panache

Alliant maîtrise et réalisme, l'équipe nationale algérienne de football s'est qualifiée avec panache pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, en alignant un quatrième succès de rang, en déplacement face au Togo (1-0), lundi au stade de Kégué à Lomé, à l'occasion de la 4e journée (Gr.E).Dos au mur après le cinglant (5-1) concédé jeudi à Annaba, le Togo a entamé le match avec des intentions offensives, mais sans réel danger sur la cage du portier Guendouz, ce qui a permis aux Algériens de prendre confiance en ayant la possession de la balle.



Le coach national, le Bosnien Vladimir Petkovic, a apporté quatre changements, par rapport au onze aligné jeudi à Annaba face au même adversaire, en titularisant Boudaoui, Amoura, Benzia et Gouiri, aux dépens respectivement de Zorgane, Mahrez, Benrahma, et Bounedjah. La persévérance de l'équipe nationale a fini par payer. Sur une débordement de Gouiri sur le côté gauche, l'attaquant du Stade rennais (France) est fauché en pleine surface de réparation, l'arbitre n'a pas hésité à désigner le point de penalty. La sentence est transformée par Bensebaïni (18e) qui permet aux «Verts» de prendre l'avantage, et signe pour l'occasion son 9e but en sélection.

La réaction des locaux a été instantanée. Sur un coup franc direct botté par Atte (20e), la balle touche la transversale après avoir été mal interceptée par Guendouz.

Les Algériens ont reculé d'un cran pour laisser l'initiative aux locaux, mais sur une action offensive, Amoura était bien placé en pleine surface pour faire le break (28e), mais n'a pas assuré son dernier geste.Le Togo a jeté toutes ses forces dans la bataille pour égaliser avant la pause, mais les deux tentatives, notamment de l'omniprésent Denkey (31e, 37e), n'ont rien apporté.

Après la pause citron, l'équipe nationale a failli aggraver la marque par Gouiri, qui s'est retrouvé seul face au portier Barcola, mais sa balle est passée largement au-dessus de la transversale (49e).

GUENDOUZ SAUVE LA MISE

Répondant du tac au tac, ce diable de Denkey a vu sa reprise de la tête repoussée difficilement par Guendouz (54e).Le sélectionneur national a apporté trois changements à la fois (71e),

avec l'entrée en jeu de Mahrez, Zorgane, et Redouani (qui effectue son baptême du feu), tout en optant pour une charnière centrale à trois, une manière de préserver la courte victoire.

En face, le Togo a enchaîné les offensives, face à une équipe algérienne qui a procédé par des contres. Guendouz s'est distingué dans le temps additionnel à deux reprises (90e+2, 90e+4) en évitant l'égalisation.Résistant aux assauts des «Eperviers», l'équipe nationale est parvenue à préserver son maigre mais précieux avantage jusqu'au sifflet final de l'arbitre congolais, Jean-Jacques N'dala Ngambo.Grâce à cette nouvelle victoire, l'Algérie, qui atteint la barre de 12 points, est pratiquement assurée de terminer leader du groupe, à deux journées de l'épilogue de cette phase des qualifications. Dans l'autre match du groupe E, la Guinée-équatoriale a réalisé une bonne opération en allant s'imposer à Monrovia face au Libéria (2-1, mi-temps : 1-0). Le «Nzalang Nacional» (7 points), qui met déjà un pied à la CAN-2025, compte cinq unités d'avance sur le Togo (3e, 2 pts). Avec un seul petit point au compteur, le Libéria est définitivement hors course. Les deux dernières journées des qualifications se joueront entre le 11 et le 19 novembre prochain. L'Algérie se rendra en Guinée-équatoriale, avant de boucler sa campagne en recevant le Libéria.

Les deux premiers des 11 groupes des éliminatoires seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Classement :	Pts	J	Diff
1. Algérie	12	4	+10 QUALIFIEE
2. Guinée équatoriale	7	4	0
3. Togo	2	4	-5
4. Liberia	1	4	-5

Reste à jouer:
5e journée (11-19 novembre 2024) :
Guinée-équatoriale - Algérie
Liberia -Togo
6e et dernière journée (11-19 novembre 2024) :
Algérie - Liberia
Togo -Guinée-équatoriale

MAHREZ, «CE N'ÉTAIT PAS FACILE MAIS ON A FAIT LE MATCH QU'IL FALLAIT»

LE CAPITAINE des Verts, Riyad Mahrez, s'est exprimé à la fin de la rencontre Togo-Algérie. Le joueur a indiqué qu'il s'agissait d'une rencontre difficile tout en soulignant la bonne performance des Verts. Après une large victoire face au Togo à l'aller (5-1), les Algériens s'attendaient à un match retour compliqué à Lomé.

Malgré la victoire (1-0) et la qualification à la CAN 2025, la difficulté a bien été présente pour nos Verts sur la pelouse du stade Kégué comme l'indique Riyad Mahrez à l'issue du match : « On sait que l'Afrique ce n'est pas facile. Quatre victoires sur quatre aujourd'hui ce n'était pas facile mais bon on a fait le match qu'il fallait même si on a souffert un peu. Des fois il faut passer par ces matches là. On grandit doucement.»Défensivement on a été solide. Le gardien (Guendouz) a fait son travail. On a eu aussi de la chance. On a eu des occasions qu'on pouvait mettre mais le plus important c'est de créer quelque chose. On a gagné 1-0 et comme je l'ai dit les 12 points c'est le plus important.»

ZORGANE, « C'ÉTAIT UN MATCH DIFFICILE »

Le milieu de terrain de l'Equipe Nationale, Adem Zorgane s'est félicité, à l'issue de la rencontre face au Togo, de la qualification des Verts à la Coupe d'Afrique des Nations 2025.L'international algérien, Adem Zorgane, n'a pas caché sa satisfaction après la victoire des Verts tout en indiquant que la rencontre n'a pas été facile pour l'EN : «Il nous reste deux matches, on va s'en servir pour préparer les échéances du mois de mars et la prochaine Coupe d'Afrique. C'était un match difficile. Ce n'était pas un adversaire facile, le Togo a des bons joueurs, en plus à domicile avec ses supporters, mais al hamdulilah on a bien géré, on aurait pu ajouter un ou deux buts.»

L'Algérie se qualifie pour la 21e fois en phase finale

L'ÉQUIPE nationale de football, vainqueur lundi en déplacement face au Togo (1-0, mi-temps : 1-0), pour le compte de la 4e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, sera présente pour la 21e fois de son histoire en phase finale du tournoi continental.

Les «Verts» signent au passage leur 8e qualification de rang pour la CAN, depuis l'édition 2013 disputée en Afrique du Sud. Une année plus tôt, l'Algérie avait été absente au tournoi organisé conjointement par le Gabon et la Guinée équatoriale en 2012.

Lors de ses deux dernières participations à la CAN, l'équipe nationale n'a pu passer le cap du premier tour, lors des éditions 2021 (reportée à 2022) au Cameroun et 2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire.

1- 1968 : éliminée au 1er tour
2- 1980 : finaliste
3- 1982 : demi-finaliste (4e)
4- 1984 : demi-finaliste (3e)
5- 1986 : éliminée au 1er tour
6- 1988 : demi-finaliste (3e)
7- 1990 : vainqueur
8- 1992 : éliminée au 1er tour
9- 1996 : quart de finaliste
10- 1998 : éliminée au 1er tour
11- 2000 : quart de finaliste
12- 2002 : éliminée au 1er tour
13- 2004 : quart de finaliste
14- 2010 : demi-finaliste (4e)
15- 2013 : éliminée au 1er tour
16- 2015 : quart de finaliste
17- 2017 : éliminée au 1er tour
18- 2019 : vainqueur
19- 2022 : éliminée au 1er tour
20- 2024 : éliminée au 1er tour.

Décès de l'ancien arbitre international Belaid Lacarne

L'ANCIEN arbitre international Belaid Lacarne est décédé, mardi, à l'âge de 84 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Considéré comme une «icône» de l'arbitrage algérien, Belaid Lacarne a officié en coupe du monde de 1982 et aux jeux olympique de 1980, ainsi que dans quelques phases finales de la coupe d'Afrique des nations. Au niveau local, il a dirigé plusieurs finales de coupe d'Algérie. Après une carrière bien remplie, il a exercé dans les commissions d'arbitrage de la fédération algérienne de football (FAF), celles de la Confédération africaine (CAF) et la Fédération internationale (FIFA). Il avait également présidé la FAF en 1988.Avant d'être arbitre, Belaid Lacarne était joueur de football de L'USM Bel Abbes, club phare de sa ville natale, qui évolue actuellement en championnat inter-régions (Gr. Ouest).

CHAMPIONNATS EUROPÉENS

Les syndicats de joueurs et les Ligues nationales portent plainte contre la Fifa

Les syndicats de footballeurs européens et les Ligues nationales de plusieurs pays dans ce continent ont déposé plainte ce lundi auprès de la Commission européenne, accusant la Fifa d'abuser de sa position dominante concernant les changements apportés au calendrier des matchs internationaux et l'expansion continue de certains tournois.



La branche européenne de la FIFPro, les ligues européennes réunies en association et la ligue espagnole (LaLiga) ont annoncé lors d'une conférence de presse commune à Bruxelles, que l'instance dirigeante du football mondial «abuse d'un évident conflit d'intérêts, en étant à la fois instance régulatrice, organisatrice et actrice des compétitions», en violation du droit européen.
La FIFPro est le syndicat mondial des joueurs, tandis que les ligues européennes rassemblent plus d'un millier de clubs de 33 pays d'Europe. Selon ces organismes, les règles et le comportement de la Fifa «nuisent aux intérêts économiques des ligues nationales, ainsi qu'à la santé des joueurs dans le football européen». «Une action en justice devant laCommission européenne est devenue nécessaire pour sauvegarder le secteur du football européen», ont-ils ajouté.
La Fifa est notamment accusée de ne pas avoir mené de consultations sur les récents changements apportés au calendrier, tels que l'introduction d'une Coupe du monde des clubs à 32 équipes en fin de saison.Ce qu'elle nie, faisant référence à, au moins, une réunion commune à laquelle participait Gianni Infantino, son président, avec les dirigeants de la FIFpro et ceux de l'association des footballeurs professionnels (PFA), le syndicat des joueurs en Angleterre et au pays de Galles, à Manchester en 2022 sur le sujet.La première édition de la Coupe du monde des clubs élargie aura lieu aux Etats-Unis, en juin et juillet de l'année prochaine, et 12 clubs européens devraient y participer.
De nombreux joueurs seront donc obligés de jouer lors d'une période où ils auraient pu bénéficier d'une pause de fin de saison, un an avant la Coupe du monde élargie à 48 équipes qui se déroulera en Amérique du Nord.Un récent rapport de la FIFPro a accusé les instances dirigeantes du football de mettre en danger la santé des joueurs, tandis que certains joueurs de premier plan ont évoqué la possibilité de se mettre en grève pour protester contre les exigences croissantes qui leur sont imposées.Les représentants des ligues nationales, quant à eux, craignent que leurs compétitions soient les plus touchées, car les meilleurs joueurs manqueront inévitablement plus de matches nationaux pour se reposer.Bien avant cette plainte, la Fifa avait dénoncé en juillet «l'hypocrisie» des ligues «qui préfèrent apparemment un calendrier rempli de tournées d'été, qui impliquent souvent de nombreux déplacements dans le monde entier

ANGLETERRE

Tuchel en négociation pour devenir sélectionneur

LA FÉDÉRATION anglaise de football, à la recherche d'un nouveau sélectionneur, a entamé des négociations avec les représentants de Thomas Tuchel, sans poste depuis mai et son départ du Bayern Munich, a affirmé mardi Sky Sports News.La FA a confié les rênes de l'équipe d'Angleterre à Lee Carsley, ancien sélectionneur des Espoirs, en attendant de trouver un successeur à Gareth Southgate, parti en juillet après la finale de l'Euro-2024 perdue contre l'Espagne.
«Il semble désormais que Tuchel soit le premier choix de la Fédération, et il pourrait rapidement être confirmé dans ce poste si les négociations progressent bien, même si de nombreux détails concernant son contrat doivent encore être réglés», a écrit le média britannique.Tuchel coche toutes les cases du portrait robot établi par la FA, à commencer par le palmarès, qu'il a établi notamment avec le Paris Saint-Germain (2018-2020) et le Bayern Munich (2023-2024).L'Allemand de 51 ans bénéficie surtout d'une cote élevée en Angleterre depuis le triplé remporté en 2021 avec Chelsea (Ligue des champions,supercoupe d'Europe, Mondial des clubs), quelques mois après avoir été renvoyé du PSG.
Il se trouve sans engagement depuis la fin de la saison 2023-2024, terminée à la deuxième place de Bundesliga derrière le Bayer Leverkusen. Il est néanmoins toujours sous contrat avec le Bayern Munich.Si l'hypothèse Tuchel paraît actuellement la plus solide, les médias britanniques ont également fait écho d'un intérêt prononcé de la FA pour Pep Guardiola. Le contrat de l'Espagnol arrive à échéance à l'issue de l'actuelle saison avec Manchester City.L'équipe d'Angleterre n'a connu pour l'heure que deux sélectionneurs étrangers, le Suédois Sven-Goran Eriksson et l'Italien Fabio Capello.

La FIFA va initier un dialogue concernant l'article 17 du règlement du statut et du transfert des joueurs

LA FIFA réunira prochainement des parties prenantes clés du football pour discuter du système des transferts et de l'adaptation de l'article 17 du règlement du statut et du transfert des joueurs (RSTJ), a indiqué l'instance suprême du football mondial. Cette annonce, qui fait suite à la décision rendue par la Cour de justice de l'Union européenne sur le dossier «Diarra», s'inscrit dans la droite ligne de l'objectif stratégique de la FIFA visant à améliorer constamment le système des transferts, précise la même source.Au cours des prochains jours, la FIFA invitera formellement les diverses parties prenantes à donner leur avis sur l'article 17 du RSTJ (conséquences d'une rupture de contrat sans juste cause) et à suggérer des modifications. Une fois toutes les propositions recueillies, les étapes suivantes seront définies, explique la FIFA.»La FIFA entend développer encore davantage le cadre règlementaire du football, en tenant naturellement compte de l'avis de toutes les parties concernées», a indiqué Emilio Garc?a Silvero, directeur de la division Juridique et Conformité de la FIFA.»La FIFA estime que la décision concernant le dossier ‹Diarra› représente une occasion de poursuivre la modernisation de son cadre réglementaire, ce qui fait partie des objectifs fixés par le président de la FIFA depuis 2016. La FIFA va maintenant ouvrir le dialogue avec les parties prenantes clés à ce sujet pour déterminer quelles conclusions il convient de tirer de la décision sur le dossier ‹Diarra› et quels changements apporter à l'article 17

LIGUE 1 MOBILIS: LE DG DE LA JS SAOURA SUSPENDU UNE ANNÉE

LE DIRECTEUR général de la JS Saoura Mourad Benlakhdar et le chargé des médias du club Hoceini Abdelouahab, ont écopé d'une année de suspension chacun, et 200.000 DA d'amende, a annoncé la
Ligue de football professionnel (LFP).Benlakhdar et Hoceini sont sanctionnés par la commission de discipline pour «violation de l'obligation de réserve, outrage est atteinte à l'honneur et à la considération des instances sportives», précise l'instance chargée de la compétition sur son site officiel .Le DG de la JS Saoura et le chargé des médias du club sont désormais sous le coup d›'interdiction du terrain et de vestiaire et d'exercer toute fonction et/ou activité en relation avec le football à partir du 14 octobre 2024», selon la même source.
D'autre part, la commission de discipline de la LFP, réunie lundi 14 octobre 2024, pour traiter les affaires des rencontres de la 4ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi 11 et samedi 12 octobre 2024, a infligé trois (03) mois de suspension dont un (01) mois avec sursis au joueur Boudra Lotfi (US Biskra), exclu pour «geste obscène portant atteinte à la dignité et à l'honneur». Il devra en outre s'acquitter d'une amende 200.000 DA.
Le joueur du CR Belouizdad Dumbia Arafat, exclu pour cumul de cartonslors de la défaite face au MC El Bayadh (2-3) est suspendu un match ferme plus 100.000DA d'amende. Une sanction qui le privera du derby contre l'USM Alger prévu vendredi soir au stade 5 juillet pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis.Le joueur Merbah Messala (CSC) exclu pour cumul de cartons lors de la victoire en déplacement contre la JS Kabylie (3-2) a écopé d'un (01) match de suspension ferme plus 100.000DA d'amende.
Par ailleurs, plusieurs club ont été sanctionnés financièrement pour diverses raisons entre autre, mauvaise organisation et utilisation de fumigènes.
Ainsi, la JS Saoura devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour « conduite incorrecte de l'équipe». L'ES Sétif est sanctionnée d'une amende de 30.000 DA pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes».Le MCA a écopé d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour «utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique(1ère infraction). La seconde de 50.000 DA pour «mauvaise organisation au niveau de la main courante».
Le CRB est sanctionné d'une amende de 60.000 DA pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes» (récidive).Le NCM et la JSK ont écopé d'une mise en garde et devront s'acquitter de 100.000 DA chacun pour « jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique» (1ère infraction).
L'USB est sanctionnée d'une mise en garde et 200.000 DA d'amende pour «utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique» (2ème infraction).

TENNIS DE TABLE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (PAR ÉQUIPES)

Médaille d'argent pour l'Algérie (messieurs)

LA SÉLECTION nationale algérienne (seniors, messieurs) de tennis de table a remporté la médaille d'argent par équipes du Championnat d'Afrique qui se poursuit à Addis-Abeba jusqu'à samedi, après sa défaite face au Nigeria (3-1), lundi soir en finale.
Pourtant, l'équipe algérienne a bien entamé la finale, en remportant la première manche par le pongiste Sami Kherouf, vainqueur du Nigérian Omotayo Olajide 3-2 (11-8, 13-15, 8-11, 11-8 et 11-9).
Mais cette avance n'a pas été confortée par ses coéquipiers qui ont perdu leurs matchs: Milhane Jellouli face à un des meilleur joueur au monde, Aruna Quadri 1-3 (5-11, 11-5, 6-11 et 8-11) et Bella Maheidine devant Kuti Matthew 0-3 (4-11, 8-11 et 8-11). Lors de la 4e manche, Kherouf, encore une fois, n'a pu faire mieux face à Aruna contre lequel il a perdu 0-3 (5-11, 8-11 et 7-11).Le même trio algérien s'était qualifié pour la finale,en battant difficilement, la Tunisie 3-2.Chez les dames, le chemin des pongistes algériennes s'est arrêté en demi-finale devant le Nigeria, vainqueur sur le score de 3-2.L'équipe algérienne était composée de Lynda Loghraibi, qui a participé aux derniers Jeux olympiques de Paris, Malissa Nasri et Amina Kessaci. La journée du mardi des Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba est consacrée aux doubles mixtes qui verront l'entrée en lice de trois paires algériennes en 8es de finale.
Le double mixte (Sami Kherouf-Lynda Loghraibi) affrontera celui de l'Afrique du Sud, composé de Nathoo Chetan et Patel Danisha. De son côté, Milhane Jellouli et Kessaci Amina en découdra avec l'autre duo sud-Africain (Beukes Liam-Edwards Lailaa). La troisième paire algérienne constituée de Mahieddine Bella-Malissa Nasri défiera celle du Cameroun, composée de Ndoa Mari Edouard et Mewouo Annissa Solail.L'Algérie qui participe avec deux équipes (messieurs et dames), huit pongistes dans chaque sexe, prendra part aussi aux épreuves individuel, double et double mixte. Pour rappel, ces Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba sont qualificatifs aux Mondiaux-2025 au Qatar.

MWC 2024 : Xiaomi dévoile

les 14 et 14 Ultra, découvrez les nouveaux fleurons de la photographie mobile

C'était un secret de polichinelle : Xiaomi a bel et bien profité de sa tribune en marge du Mobile World Congress pour officialiser le lancement de sa gamme Xiaomi 14 en Occident.



Si l'on avait déjà pu découvrir le Xiaomi 14 il y a quelques mois à l'occasion de sa sortie en Chine, la marque a fait monter la pression concernant le Xiaomi 14 Ultra, officiellement présenté au monde aujourd'hui après un lancement dans son pays natal en milieu de semaine.

Tout pour la photo

L'approche de Xiaomi paraît presque anachronique dans une industrie à ce point obsédée par l'intelligence artificielle. Pourtant, c'est bien sur la photographie que le Chinois a une nouvelle fois décidé de parier, après un Xiaomi 13 Ultra déjà particulièrement convaincant sur ce point.

Ce nouveau modèle s'offre ainsi l'un des plus gros blocs d'appareils photo jamais aperçus au dos d'un smartphone. Celui-ci embarque pas moins de quatre modules (cinq en comptant le scanner 3D ToF). En voici la configuration :

Grand-angle : 50 Mpx (1" ; f/1.6-4.0 PDAF, OIS) ;
Ultra grand-angle : 50 Mpx (1/2.51" f/1.8 ; 12 mm ; PDAF) ;
Téléobjectif 3,2x : 50 Mpx (1/2.51" f/1.8 ; PDAF; OIS) ;
Téléobjectif 5x : 50 Mpx (1/2.51" f/2.5 ; PDAF ; OIS) ;
Selfie : 32 Mpx (f/2.0).

À première vue, le quatuor de capteurs 50 mégapixels s'approche beaucoup de la configuration à l'œuvre sur le modèle de l'an dernier. C'est pourtant dans les détails qu'il faut se plonger pour en apprécier toutes les caractéristiques.

Adoptant le capteur principal Sony LYT900 (1") en exclusivité, le Xiaomi 14 Ultra serait 136% plus lumineux que le capteur déjà impressionnant de son devancier. Une belle promesse pour les amateurs de photo nocturne, d'autant que l'objectif offre une ouverture variable de f/1.63 à f/4.0 pour plus de polyvalence.

Le duo de téléobjectifs est également à garder à l'œil sur le smartphone. Il s'agit de deux capteurs Sony IMX858 dont le premier ouvre à f/1.8 et le second à f/2.5. De quoi promettre de meilleurs résultats encore que le récent Samsung Galaxy S24 Ultra.

Bien entendu, le reste de la fiche technique n'est pas en reste avec un écran 6,73 pouces 120 Hz et QHD+, une luminosité annoncée à 3000 nits, un Snapdragon 8 Gen 3 sous le capot et un couple 16+512 Go qui promet des performances décoiffantes. Côté batterie, le Xiaomi 14 Ultra progresse avec une cellule de 5300 mAh, toujours rechargeable à 90W (50W sans fil).

Le Xiaomi 14 arrivera-t-il à se faire une place ?





Forcément, après un tel mastodonte, difficile pour le Xiaomi 14 de mettre des étoiles dans les yeux. À moins que vous soyez fans des petits formats bien sûr.

Eh oui, comme le Xiaomi 13, son successeur reprend à son compte une diagonale de 6,36 pouces (ce qui n'enlève rien à la qualité de son écran AMOLED, Full HD et 120 Hz). Également doté de la surpuissante Snapdragon 8 Gen 3, le Xiaomi 14 sera disponible dans une unique version 8+256 Go.

Forcément, ce modèle est plus modeste du côté de la photo. Mais sa configuration augure tout de même une belle polyvalence. On trouvera au dos :

Grand-angle : 50 Mpx (1/1.31" ; f/1.6 ; PDAF ; OIS) ;
Ultra grand-angle : 50 Mpx (f/2.2) ;
Téléobjectif 3x : 50 Mpx (f/2.0 ; PDAF ; OIS) ; Selfie : 32 Mpx.

Côté batterie, petit progrès également sur le Xiaomi 14 avec un accu qui passe de 4500 mAh à 4610 mAh. La recharge progresse également avec un plafond annoncé à 90W contre 67W sur le modèle de l'an dernier.

Xiaomi 14, Xiaomi 14 Ultra : prix et disponibilité

Fraîchement annoncés, les Xiaomi 14 et Xiaomi 14 Ultra sont désormais disponibles à la précommande. Les Xiaomi 14 et 14 ultra seront officiellement commercialisés aux tarifs suivants :

Xiaomi 14 : 999€ (8+256 Go) - 1099€ (12+512 Go) disponible le 25 février.

Xiaomi 14 Ultra : 1499€ (16+512 Go) disponible le 19 mars. Le Xiaomi 14 Ultra Photography Kit sera disponible au prix de 199€ et sera offert pour tout achat du Xiaomi 14 Ultra (jusqu'au 30 avril). Il comprend une poignée et un boîtier dédié avec un bouton de déclenchement à deux étages, un levier de zoom, un bouton d'enregistrement vidéo personnalisable supplémentaire et un cadran personnalisable supplémentaire. Il fonctionne également comme une batterie externe de charge, fournissant 1500mAh de batterie.



Portables : Samsung lance trois modèles de Galaxy Book 4

TOUS les appareils de la gamme utilisent des processeurs Intel Core Ultra 9/7/5, un écran Dynamic Amoled 2X Touch Display.

Les processeurs Core Ultra utilisent un NPU (Neural Network Processing Unit) pour accélérer les calculs d'intelligence artificielle.

Samsung annonce l'arrivée sur le marché de trois nouveaux GalaxyBooks, équipés de processeurs Intel Core Ultra.

La gamme Galaxy Book 4 se compose de trois modèles :

Le Galaxy Book 4 Ultra, qui se concentre sur la création de contenu avec de grosses performances graphiques Le Galaxy Book 4 Pro 360, qui dispose d'un écran rotatif à 360 degrés Le Galaxy Book 4 Pro, un ordinateur ultraportable qui se concentre sur la portabilité Tous les appareils de la gamme utilisent des processeurs Intel Core Ultra 9/7/5, un écran Dynamic Amoled 2X Touch Display. Les processeurs Core Ultra utilisent un NPU (Neural Network Processing Unit) pour accélérer les calculs d'intelligence artificielle.

Le plein de nouvelles fonctionnalités

Ces portables embarquent également Samsung Studio, un logiciel de montage vidéo qui permet aux smartphones, tablettes et ordinateurs portables Galaxy de travailler ensemble, Quick Share, un logiciel de partage de fichiers, et Second Screen, une fonction qui permet d'utiliser la tablette comme un moniteur étendu. A noter que l'application Microsoft Lien avec Windows devrait également être présente dans ces portables.

Cette fonctionnalité doit permettre de se servir de son smartphone comme webcam d'ordinateur. Selon Samsung, cette fonction fonctionne sur tous les téléphones Galaxy équipés de One UI 1.0 ou d'une version ultérieure (Android 9.0 ou version ultérieure), ce qui signifie qu'un grand nombre de téléphones Samsung sont compatibles.

Il convient également de noter que les Galaxy Book 4 sont dotés d'une nouvelle fonctionnalité qui permet aux utilisateurs d'utiliser Lien vers Windows pour trouver, lire, envoyer ou même résumer des SMS de leur téléphone sur leur ordinateur, à l'instar de l'écosystème tout-en-un d'Apple.

Apple se prépare à initier un changement technologique important

Alors que iOS 17.3 vient d'arriver, Apple propose également une nouvelle version… d'iOS 15 !



Dans les coulisses d'Apple, une révolution technologique se prépare. L'entreprise investit des milliards pour créer ses propres modems, et ainsi défier le géant Qualcomm.
Apple s'apprêterait à bouleverser le monde de la téléphonie mobile. Son plan ? Remplacer les puces Qualcomm par ses propres modems.
C'est le rêve que poursuit la firme à la pomme depuis des années. Un projet ambitieux qui soulève autant d'espoirs que de questions.

Un investissement colossal pour un résultat incertain

Johny Srouji, le responsable de la technologie matérielle chez Apple, l'a dit lui-même : l'entreprise ne se lance dans le développement de ses propres composants que si ça apporte vraiment un plus à ses produits. Mais là, on peut se gratter la tête : les modems de Qualcomm sont déjà ce qui se fait de mieux. Alors, pourquoi Apple se lance-t-elle dans cette galère ?

Selon Mark Gurman de Bloomberg, vous le connaissez bien désormais, Apple y met le paquet : des milliards de dollars, des milliers d'ingénieurs, et un temps fou. Mais attention, ne vous attendez pas à voir votre prochain iPhone faire des miracles du jour au lendemain. Au début, ça ne changera pas grand-chose pour nous, les utilisateurs.

Alors, Apple aurait-elle perdu la boule ? Non, du moins pas cette fois. La stratégie, c'est du long terme. D'abord, ça pourrait faire économiser beaucoup d'argent à Apple en réduisant les royalties versées à Qualcomm (même s'il faudra toujours payer pour certains brevets). Ensuite, Apple rêve d'intégrer son modem dans une super puce qui gérerait aussi le Wi-Fi et le Bluetooth. Résultat ? Potentiellement une meilleure autonomie et une fiabilité accrue. Et ? De la 5G dans les Mac… imaginez !
Mais ce n'est pas tout : en fabriquant ses propres modems, Apple pourrait avoir les mains libres pour dessiner les iPhone du futur. Avec des designs encore plus fins, plus originaux, parce qu'ils ne seraient plus limités par les contraintes des puces Qualcomm.

Un chemin semé d'embûches

Bon, tout ça, c'est bien beau sur le papier, mais dans la vraie vie, c'est une autre paire de manches. Apple s'est déjà pris les pieds dans le tapis par le passé : souvenez-vous des problèmes de surchauffe ou de performances foireuses. On se souvient des différences de performances lorsqu'il y avait des models Qualcomm et Intel, au hasard sur les iPhone.
Si Apple se plante avec ses modems maison, ça pourrait être un vrai désastre en termes d'image, un peu comme l'affaire « Antennagate » de l'iPhone 4.
Même Srouji l'admet : développer un modem, c'est « extrêmement difficile ». Il faut dire que c'est un vrai casse-tête : les réseaux mobiles, c'est un monde complexe, et il faut tester le bouzin dans tous les sens et sous toutes les latitudes. D'ailleurs, le planning initial a pris un sacré coup dans l'aile. On pensait qu'Apple commencerait à utiliser ses propres modems dès l'année prochaine, mais que nenni ! En février 2024, Apple a prolongé son accord avec Qualcomm jusqu'en mars 2027. Traduction : le développement des modems maison prend plus de temps que prévu.
Christiano Amon, le boss de Qualcomm, a même confirmé qu'Apple avait activé une option pour prolonger de deux ans supplémentaires l'accord de licence de brevet existant. Bref, Qualcomm va continuer à fournir ses technologies de modem à Apple au moins jusqu'en mars 2027.
Un article du Wall Street Journal de septembre 2023 nous donne un aperçu des galères rencontrées par Apple. Malgré le rachat du département modem d'Intel et l'embauche de milliers d'ingénieurs, le chemin est plus ardu que prévu. Développer un modem 5G compatible avec toutes les fréquences 2G, 3G et 4G du monde, c'est compliqué.
Plus inquiétant encore : les prototypes testés l'année dernière étaient apparemment à la ramasse, avec trois ans de retard sur les meilleures puces de Qualcomm. Aïe !
L'analyse de Mark Gurman suggère qu'Apple joue la carte du long terme, prête à encaisser quelques galères à court terme pour des bénéfices potentiels futurs. Mais les retards à répétition et la prolongation du contrat avec Qualcomm montrent bien que le chemin vers l'indépendance est plus escarpé que prévu.

Comment cette puce va rendre les prochains smartphones haut de gamme très intelligents



UNE FUITE dévoile en long en large et en travers les caractéristiques de la prochaine puce haut de gamme de Qualcomm. La fameuse Snapdragon 8 Gen 4 va mettre, surprise, l'accent sur l'IA.
Nos mobiles ont-ils encore besoin de puissance brute ? Pour Qualcomm, la réponse semble être « pas forcément ». Le géant américain qui fabrique des puces pour une grande partie du marché mobile s'apprête à dévoiler un nouveau produit haut de gamme qui met l'accent plus sur les capacités en intelligence artificielle que sur les gros chiffres de benchmark.
C'est en tout cas ce que suggère un document publié par le site SmartPrix qui détaille les caractéristiques techniques des prochains Snapdragon 8 Gen 4, les puces que l'on retrouvera dans la plupart des mobiles ultra haut de gamme en 2024/2025, notamment le Galaxy S25. Selon la diapo de présentation subtilisée à Qualcomm, le prochain Snapdragon se déclinera en une version « classique » labellisée SM8750 et une version plus puissante nommée SM8750P (pour « Performance » sans doute).

L'IA avant tout

La prochaine génération de processeur sera, semblerait-il, gravée en 3 nm (par TSMC) et offrira un bond de 30 à 35 % de performance par rapport au Snapdragon 8 Gen 3. Si c'est moins que ce que certaines rumeurs laissaient entendre, c'est parce que Qualcomm semble avoir comme priorité la performance de ses systèmes dédiés à l'IA.

6 + 2 cœurs

Outre ce focus sur l'IA, le 8 Gen 4 arrivera, si les rumeurs disent vrai, avec une configuration big. LITTLE composée de 6 cœurs basse consommation cadencés à 2,8 GHz et de 2 cœurs « performance » qui atteindront 4 GHz. Pour la partie graphique, ce serait un Adreno 830 qui s'occuperait de faire tourner les jeux et autres tâches mobiles exigeantes. Bien évidemment la 5G, le Wi-Fi 7 et le Bluetooth dernière génération seraient aussi de la partie.
Les puces devraient être officiellement annoncées lors d'un évènement en octobre 2024. Le premier modèle de téléphone à en profiter sera a priori le Xiaomi 15, puisque le constructeur chinois annoncerait son nouveau mobile dans la foulée de la présentation de Qualcomm.

Google va déployer une nouveauté des Pixel 9 sur tous ses smartphones à partir du Pixel 4



EN PRÉSENTANT sa nouvelle ligne de Pixel 9, Google a aussi fait l'article de plusieurs nouvelles fonctionnalités, d'intelligence artificielle notamment, mais également des petits ajouts, dont un qui arrive sur une large sélection d'anciens Pixel.
On parle ici de musique. Les Pixel 9 inaugurent une nouvelle sélection de sons tant pour les sonneries que pour les notifications. Google les a appelés Sound Matters. Ils se composent de « beaux et divers sons d'oiseaux » provenant de « chœurs matinaux d'oiseaux que l'on trouve dans les régions isolées et sauvages du Botswana et du Zimbabwe », explique Google.
Pourquoi un choix aussi spécifique ? Et bien, Google invoque des recherches qui ont montré que ces sonorités singulières ont un bénéfice sur le bien-être mental et émotionnel avec une diminution du stress et de l'anxiété. De quoi trouver la paix intérieure dans une vie à 100 à l'heure.

Durant la prohibition, le gouvernement des États-Unis a empoisonné l'alcool tuant plus de 10 000 personnes !



Édictée par le 18e amendement de la Constitution américaine, la prohibition était une interdiction constitutionnelle à l'échelle nationale de la production, l'importation, le transport et la vente des boissons alcoolisées. Cette interdiction a duré 13 ans, de 1920 jusqu'à 1933.

Au début du 19ème siècle, aux États-Unis, l'alcoolisme, la violence et la corruption politique ont amené le lobby conservateur à s'organiser pour mettre fin au commerce des boissons alcoolisées afin de guérir la société malade et affaiblir l'opposition politique.

Cependant, cette interdiction a fourni une base financière pour que le crime organisé se développe grâce au marché noir de l'alcool. Dans une étude menée auprès de plus de 30 grandes villes américaines un an après le début de la prohibition, le taux du crime a augmenté de 24%. En outre, le vol et les cambriolages ont augmenté de 9%, les homicides de 12,7%, les agressions de 13% et la toxicomanie de 44,6%.

L'alcool éthylique industriel a connu une grande popularité. En le volant et en le modifiant, les organisations criminelles ont pu approvisionner les buveurs du pays.

Pour empêcher les contrebandiers d'utiliser de l'alcool éthylique industriel pour produire des boissons illégales, le gouvernement fédéral a ordonné l'empoisonnement de ce dernier. Pour vendre l'alcool industriel volé, la mafia comptaient aussi sur des chimistes pour rendre à nouveau cet alcool buvable. L'alcool volé et redistillé est devenu la principale source d'alcool dans le pays. Ainsi, les fonctionnaires fédéraux ont ordonné aux fabricants de rendre leurs produits encore plus toxiques.

Au milieu de 1927, les nouvelles formules de dénaturation de l'alcool industriel comprenaient des poisons extrêmement forts tels que le kérosène, l'essence, le benzène, le cadmium, l'iode, le zinc, les sels de mercure, la nicotine, l'éther, le méthanal, l'acétone…

Environ 10 000 personnes ont été empoisonnées et tuées en buvant cet alcool toxique.

LE SAVIEZ VOUS

L'IA de Google « Gemini » prend mieux en compte la diversité, mais cela pose un problème

Gemini, l'IA générative de Google s'est un peu mélangée dans les références historiques.









INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - Des vikings noirs, une femme pape, des Pères Fondateurs indiens. Exit la ségrégation, le racisme ou encore le sexisme dans le grand roman des sociétés humaines. Si l'on en croit l'intelligence artificielle Gemini, un générateur d'images, l'histoire est un vrai melting-pot ou la diversité et l'inclusivité ont toujours été présentes.

C'est ce qu'ont découvert de nombreux utilisateurs et internautes en essayant le logiciel ou admirant sur les réseaux sociaux les nombreuses œuvres de l'IA. Et ce n'est pas le fruit d'une demande précise.

Il suffisait par exemple de demander de « créer une image d'un pape » pour ainsi obtenir une femme pape ou un pape noir. Or pour rappel, l'ensemble des 266 pontifes de l'histoire sont des hommes blancs. Gemini a été lancé en décembre dernier par Google, dans le but de concurrencer les autres générateurs d'images artificielles sur le marché (comme Midjourney par exemple). Ce genre d'IA est conçu pour se baser sur divers paramètres afin de créer ce genre d'images. Ainsi, lorsqu'on lui a demandé pourquoi il s'était écarté de la demande initiale, créer une image d'un pape, Gemini a répondu qu'il « visait à fournir une représentation plus précise et plus inclusive du contexte historique » de la période. Or l'inclusivité, dans l'histoire, ça n'existe pas vraiment.

Une histoire revisitée

C'est pourquoi de nombreux internautes ont vivement critiqué les productions de Gemini. Ian Miles Cheong, un influenceur de droite sur les réseaux sociaux qui interagit fréquemment avec Elon Musk, a décrit Gemini comme « absurdement woke ». Il réagissait à une image censée représenter le tableau de Johannes Vermeer, « La jeune fille à la perle » mais à la place d'une femme blanche, elle était noire.



En gros, il accuse Gémini de trop prendre en compte les problèmes liés à la justice sociale et à l'égalité raciale…quitte à ne plus être cohérent. Face à cette situation, Google a déclaré qu'il était au courant des critiques et travaillait activement sur un correctif : « Nous travaillons à améliorer immédiatement ce type de représentations », a déclaré au Post Jack Krawczyk, directeur principal de la gestion des produits chez Google.

L'entreprise américaine affirme depuis le début du développement de ces intelligences artificielles que ces dernières sont expérimentales et sujettes à des divers problèmes, régurgitant de mauvaises informations. En octobre dernier, une autre IA de Google a affirmé qu'Israël et le Hamas étaient parvenus à un accord de cessez-le-feu, ce qui est évidemment faux.

Multiples polémiques

Plusieurs utilisateurs se sont plaints de cette tendance à la diversité de Gemini, y voyant une forme de racisme anti-blanc ou de propagande woke. « Nouveau jeu : essayez de demander à Google Gemini de créer une image d'un homme de race blanche. Je n'ai pas réussi jusqu'à présent », a ainsi écrit sur X l'écrivain Frank J. Fleming.

Le journaliste américain Michael Tracey a aussi essayé Gemini en demandant une image des Pères Fondateurs de 1789. Là aussi, Gemini a semblé piocher un peu partout sur la planète. De quoi poser la question de l'exactitude historique. En effet, est-ce qu'une IA doit être factuelle, quand bien même on peut lui demander des images aussi farfelues que « les pères fondateurs faisant du skateboard sur la tour Eiffel avec des vêtements fluo ».

Ce comportement étrange pourrait fournir davantage de matière aux détracteurs de l'IA, qui craignent que les chatbots ne contribuent à la propagation de la désinformation en ligne. Ce qui est sûr, c'est que cela ne risque pas de ralentir le débat sur les intelligences artificielles.

Steve Jobs

Il y a 40 ans sortait le premier Mac et son marketing n'était pas moins révolutionnaire

1984 Steve Jobs présentait à San Francisco son nouvel ordinateur Macintosh. Et pour faire sa promotion, une publicité tout aussi légendaire passait à l'antenne.



1984, Apple lançait son premier Macintosh en beauté. Si l'on est désormais habitué aux publicités captivantes de la marque à la pomme, il y a 40 ans la vidéo de présentation de l'ordinateur avait quelque chose de révolutionnaire. À tel point que la publicité avait remporté encore plus de succès que son produit, de l'avoeu même du repsonsable marketing de la marque à l'époque, Regis McKenna.

Il faut dire que l'occasion était bien choisie : deux jours avant le 24 janvier, 77,6 millions de spectateurs étaient face à leur téléviseur pour regarder l'événement de l'année, le Super Bowl, lorsque la vidéo fut diffusée sur les écrans. Inspirée du roman dystopique de George Orwell « 1984 », la publicité voulait marquer une véritable révolution dans le monde de la technologie,

En montagne, la déforestation intensifie le changement climatique et prive d'eau les habitants des plaines



Un vaste réseau de "routes fantômes" permet de secrètement saccager des forêts à la biodiversité exceptionnelle

Dans les forêts de montagnes d'Afrique, la hausse de température provoquée par la déforestation (1,37 degré Celsius) a dépassé celle attribuée au seul changement climatique d'origine humaine, ont calculé des scientifiques finlandais, allemands et éthiopiens. Le cycle de l'eau est également perturbé.

Rêve d'alpiniste, son ascension est la promesse de sensations fortes. Le mont Kilimandjaro est le point culminant d'Afrique, à 5 895 mètres d'altitude. Avec la fonte de ses neiges éternelles, la blancheur du sommet tanzanien tend toutefois à s'effacer.

Ce que l'on sait moins, c'est que ce monument naturel avait déjà en partie perdu une autre nuance dans sa palette : le vert. Depuis la fin du XIXe siècle, la moitié de sa forêt a en effet disparu. Nombre de reliefs africains ont d'ailleurs subi un sort similaire.

Une nouvelle étude estime à 18 % la perte de forêts de montagnes sur l'ensemble du continent entre 2003 et 2022 (Abera et al., Nature Communications, 14 août 2024). Or, la déforestation au cours des deux décennies y a fait grimper la température de l'air de 1,37 degré Celsius, soit davantage que le seul changement climatique accéléré par l'homme, comparent les auteurs.

Quand le pont entre le ciel et la terre s'effondre

Dans le même temps, la base des nuages au-dessus des forêts montagneuses africaines s'est élevée de 236 mètres, d'après leur calcul. Et cela n'est pas sans conséquence.

En temps normal, les nuages entrent en contact direct avec la canopée, c'est-à-dire avec la strate supérieure des forêts. Les gouttelettes d'eau se déposent alors sur les feuilles et ruissellent jusqu'à la terre, explique le Professeur Petri Pellikka, chercheur à l'université d'Helsinki et coauteur de l'étude (communiqué). C'est ainsi que la montagne sert de "château d'eau" pour les habitants des plaines.

En revanche, en l'absence d'arbres échangeant de l'eau avec l'atmosphère (évapotranspiration), la base des nuages se trouve plus haut, le contact est donc rompu, et le ruissellement s'interrompt. "Cela a des conséquences profondes sur les réserves en eau et sur la biodiversité", alerte ainsi le Professeur Dirk Zeuss de l'université de Marbourg en Allemagne.

Grimper pour trouver de la fraîcheur : c'est peut-être fini

Par ailleurs, dans les cas où la déforestation dépasse un certain seuil (perte de couverture forestière de 70 % par kilomètre carré), le réchauffement qui en résulte vient annuler la relation généralement négative entre l'altitude et la température. Autrement dit, il ne suffit plus forcément de grimper pour trouver de la fraîcheur.

"Les résultats appellent à une action urgente, car la déforestation des montagnes induite par l'expansion des terres cultivées et l'exploitation forestière menace gravement la biodiversité et les services écosystémiques, tels que l'approvisionnement en eau en Afrique", souligne Temesgen Abera, premier auteur de l'étude.

La pénurie d'eau potable dans le monde est plus grave que ce que l'on pensait, avait déjà conclu une étude parue il y a quelques semaines (Jones et al., Nature Climate Change, mai 2024) calculant que 55 % de la population mondiale n'a pas accès à suffisamment d'eau propre pendant au moins un mois par an. La perte des forêts de montagnes y a probablement contribué.

Rejets industriels et boom des cancers: les habitants des "zones sacrifiées" du Mexique en lutte



SUR LE COURS d'eau polluée d'Hidalgo, Yury Uribe et les populations locales se battent contre un "enfer environnemental" causé par des rejets industriels.

Sur la rive d'une retenue d'eau polluée, responsable présumée d'une hausse des cas de cancers dans la région, Yury Uribe espère voir le bout du tunnel après des années de lutte contre un "enfer environnemental" dans le centre du Mexique. La femme de 43 ans vit à côté du barrage Endhó dans l'Etat d'Hidalgo au nord de Mexico, qui reçoit les eaux usées de la capitale et sa banlieue (22 millions d'habitants), ainsi que des résidus industriels.

Dans les eaux visqueuses, apparaissent des moustiques, des ordures et un cadavre humain, le troisième en un mois, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Les industries rejettent des métaux lourds comme l'arsenic ou le mercure dans la rivière Tula ou d'autres affluents qui terminent dans la retenue d'eau.

Depuis 20 ans, Yury et les habitants de la communauté de Tepetitlán (10.830 habitants en 2020) luttent pour enrayer la pollution des puits. Yury Uribe est membre du Mouvement social de la Terre, une ONG lancée en 2004 pour rendre visible la tragédie qui frappe cette zone de près de 25.000 hectares, un "enfer environnemental" d'après le gouvernement en 2019. Ce sont des zones "sacrifiées pour que la ville de Mexico puisse bien fonctionner", explique la militante.

Des eaux souillées

La lutte n'a pas été facile. Les habitants ont fait le siège du ministère de l'Environnement et de la Commission nationale de l'eau (Conagua). Ils ont été aidés dans leur lutte par une enquête au long cours de N+, chaîne d'information du groupe Televisa. "Les morts enregistrés par cancer entre 2010 et 2020 dans la région de Tula ont augmenté de 189%, contre 30% dans tout le Mexique", lit-on dans cette enquête récompensée par le prix de journalisme Breach-Valdez 2024 (dont l'AFP est membre du jury). Une première victoire a été enregistrée mi-juin quand les autorités ont annoncé leur intention de déclarer "zone de restauration écologique" la région du barrage Endhó. "Un acte de justice social", a commenté le secrétariat (ministère) de l'Environnement en annonçant la décision. C'est "encourageant (...) pour arrêter de nous plaindre et trouver des solutions", souligne Yury Uribe.

DES CANCERS LIÉS À LA POLLUTION?

Le barrage Endhó, d'une capacité de 182 millions de m3, est entouré d'arbres qui se reflètent dans l'eau. Une image pittoresque même si la vie a déserté les eaux, d'après les habitants.

L'odeur fétide n'est pas le problème le plus important.

Pour les habitants de Tepetitlán, il ne fait pas de doutes que la pollution de la retenue d'eau est la cause des cancers et des maladie gastro-intestinales. "C'est dû à ce que nous mangeons, à ce que nous respirons, à l'environnement", affirme Irma González, 47 ans, qui souffre d'un cancer du sein. "Nous sommes nombreux à avoir le cancer", signale sa voisine Blanca Santos, 64 ans, malade des poumons. Les autorités ont promis d'enquêter sur le lien de cause à effet entre la pollution et les cas de cancers.

L'oncologue Eduardo Amieva explique que les métaux lourds "commencent par s'accumuler dans les organes" comme les reins, le foie, la peau ou la vessie si leur concentration est excessive.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

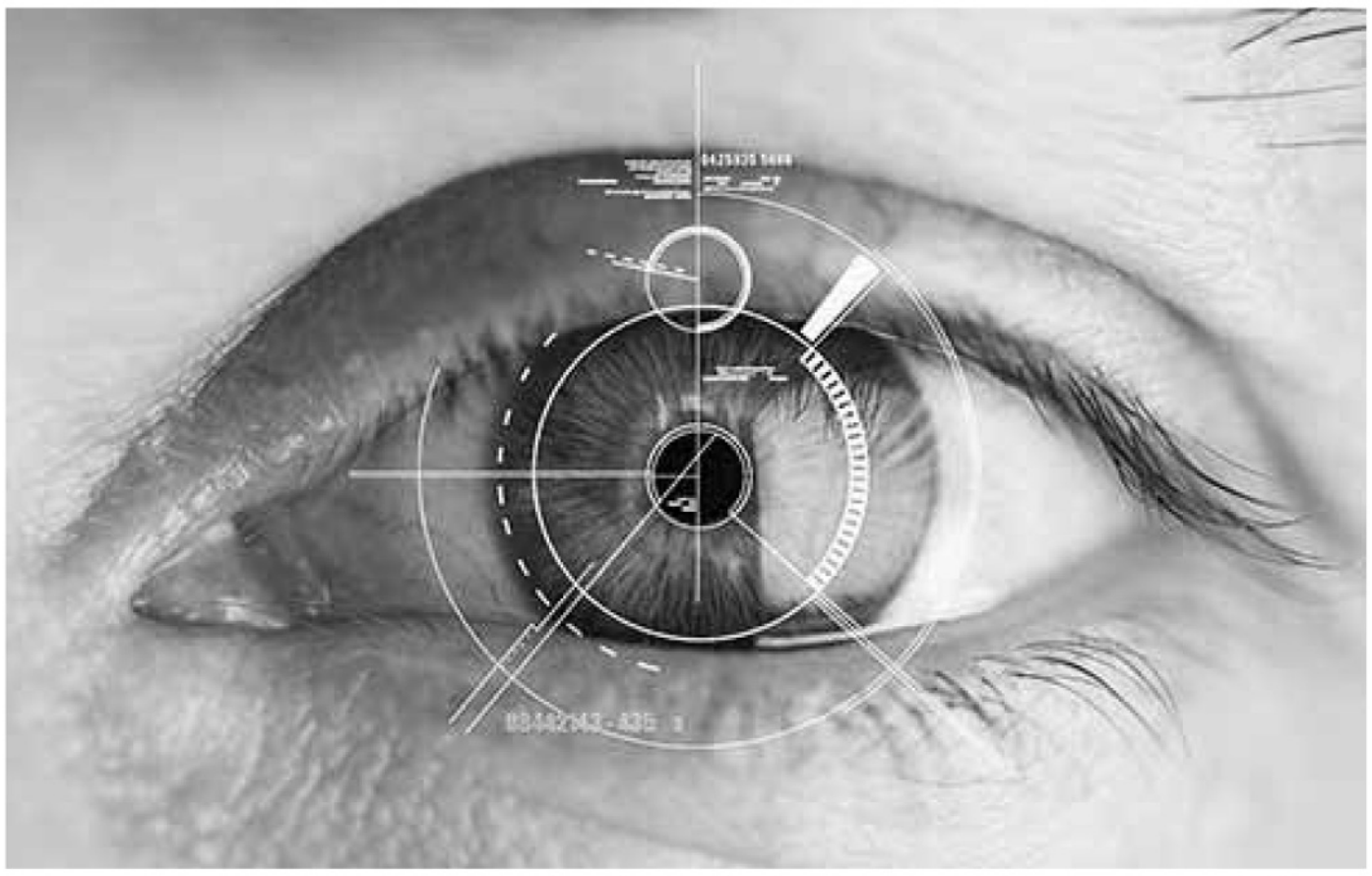
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Perte brutale de la vision : c'est quoi la neuropathie optique héréditaire de Leber ?

Cette maladie héréditaire rare touche en particulier les hommes jeunes.



La neuropathie optique héréditaire de Leber (ou atrophie optique de Leber) est une maladie héréditaire rare qui se caractérise par une baisse brutale de la vision.
Elle concerne une personne sur 30 000 à 50 000, en particulier les hommes jeunes (elle se déclare généralement entre 15 et 35 ans, même si elle peut également survenir bien plus tôt, parfois avant 10 ans). Elle entraine un mauvais fonctionnement du nerf optique, celui-là même qui transmet les informations de l'œil au cerveau. "Elle débute par une baisse d'acuité visuelle très profonde, celle-ci étant inférieure à 1/20 en quelques jours", explique le Dr Christophe Orssaud, Responsable de l'Unité Fonctionnelle d'Ophtalmologie à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, à Paris. "Puis quelques semaines plus tard elle touche le deuxième œil avec une baisse d'acuité visuelle identique.
Cette profonde altération de la vision est liée à la présence d'une tache ou scotome central dans le champ visuel de chaque œil.

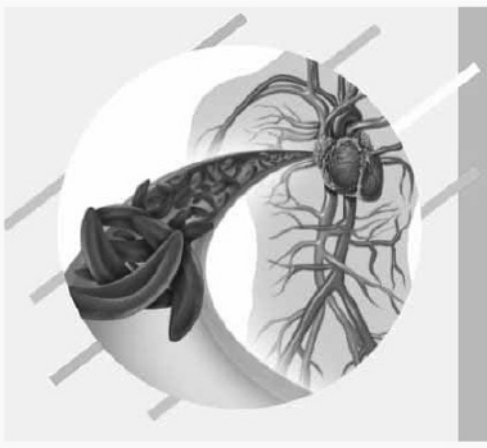
C'est pourquoi, s'il est possible de parler de profonde malvoyance ou de quasi-cécité, le patient garde une vision périphérique et peut se déplacer seul et sans canne dans la très grande majorité des cas."
Et le Dr Damien Gatinel, chirurgien ophtalmologue à l'Hôpital Fondation Rothschild à Paris, d'ajouter : "Dans de rares cas, d'autres symptômes peuvent se manifester en plus de l'atteinte visuelle : surdité, troubles de l'équilibre, atteinte squelettique, troubles du rythme cardiaque..."

QUELLES SONT LES CAUSES ?
Cette maladie est une affection d'origine génétique. "Elle est causée par des mutations de l'ADN mitochondrial qui affectent la production de différentes protéines du complexe I de la chaine respiratoire intramitochondrial (ND1 et ND4)", indique le Dr Orssaud.
Toutefois, toutes personnes présentant cette mutation génétique ne développent pas une neuropathie optique héréditaire de Leber. Certains facteurs, tels que l'alcool, le tabac, un traumatisme ou une anesthésie pourraient contribuer à déclencher la maladie.

COMMENT FAIRE LE DIAGNOSTIC ?
Les signes cliniques de la maladie permettent de suspecter le diagnostic. "Mais de nombreux examens seront nécessaires pour le confirmer, et surtout éliminer des causes curables d'atteinte du nerf optique" indique le Dr Gatinel. Il s'agit tels d'un examen du fond d'œil, un OCT, l'étude du champ visuel, la mesure des potentiels évoqués visuels qui permet de mesurer l'activité électrique du nerf optique, un électrorétinogramme qui permet de connaître l'activité électrique de la rétine ainsi qu'une IRM cérébrale.
La recherche génétique est indispensable pour mettre en évidence la mutation génétique.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS THÉRAPEUTIQUES ?
"Un traitement, l'idébénone (Raxone®, Chiesi) dispose d'une AMM (autorisation de mise sur le marché, ndlr) dans cette pathologie. Mais ce traitement ne donne pas de résultats chez tous les patients et reste limité en terme de récupération", explique le Dr Orssaud.
Des aides optiques comme des lunettes grossissantes peuvent être proposées pour améliorer le confort quotidien des malades.
Toutefois, des chercheurs de l'Inserm de Sorbonne Université et du CNRS à l'Institut de la Vision à Paris ont conçu une thérapie génique pour les patients ayant la mutation 11778. Cette thérapie génique est sensée corriger le défaut de synthèse du gène ND4 en ajoutant au gène des séquences d'ADN, appelées "séquences d'adressage".
Les résultats d'un essai clinique mené sur 37 patients et publiés dans la revue Science Translational Medicine, montrent que ce traitement améliore de façon significative la vision bilatérale chez plus des ¾ des patients (1). "Néanmoins, l'acuité finale après ce traitement reste voisine de 1/20"

Hémoglobine bas : quels symptômes ?



LA BAISSE DU TAUX DE GLOBULES ROUGES (ANÉMIE) CHEZ LE PATIENT CANCÉREUX

Le taux fluctue selon l'âge de la vie mais il ne doit pas être trop bas.
L'hémoglobine est une protéine sanguine qui entre dans la composition du sang, lui donnant sa couleur rouge. L'hémoglobine se charge d'équilibrer la balance entre l'oxygène et le dioxyde de carbone aux seins des cellules. Cette protéine contient du fer, un micronutriment apporté par notre alimentation. De nombreux facteurs influencent le taux d'hémoglobine sanguin : en excès, nous parlons de polyglobulie et lorsque le taux est anormalement bas, il s'agit d'anémie.
Les valeurs normales sont de 12 g/dl chez la femme et de 13 ou 14 chez l'homme. Ces taux fluctuent selon les périodes de la vie, pendant la grossesse par exemple ou avec l'âge. "Un taux en dessous de 10 g/dl nous interroge, quelque chose peut être mal toléré chez le patient", explique le Dr Sophie Bauer, chirurgienne et présidente du SML. "En dessous de 8 g/dl, nous agissons par un traitement.
En dessous de 6 g/dl, le patient va mal", complète-elle. Plusieurs causes peuvent expliquer un taux d'hémoglobines bas :
► Une infection : "Les bactéries consomment le fer, or, le fer est nécessaire pour avoir des globules rouges chargés d'hémoglobines. Les infections sévères peuvent donner une anémie inflammatoire sévère."
► Une hémorragie : "Il peut s'agir d'une hémorragie extériorisée comme le méléna (selles très noires car chargées en sang digéré, d'un saignement digestif haut se traduisant par des vomissements sanglants. Il peut aussi s'agir d'une perte directe de sang, lors d'une hémorragie par saignement de nez par exemple. Le sang au fond de la gorge est dégluti, le saignement n'est donc pas visible immédiatement."
► Un saignement frustre : le sang ne s'extériorise pas de manière évidente, mais le patient saigne un peu au fil de l'eau. Les saignements frustres se produisent par exemple en cas de présence de sang dans les selles, de polypes ou d'une tumeur. Au bout d'un certain temps, l'anémie est possible.
► Des règles anormalement abondantes. "C'est une grande cause d'anémie chez la femme."
► Un fibrome utérin : "Il se présente sous forme de règles très abondantes, qui apparaissent parfois après la ménopause (on ne parle plus de règles dans ce cas), d'où l'importance d'être suivie par un gynécologue."
► Un dysfonctionnement de la rate, organe qui se met à digérer ou à séquestrer les globules rouges, provoquant leur chute.
► Les traitements de chimiothérapies ou les cancers atteignant la moelle osseuse sont également des causes possibles d'anémie.
► Les thalassémies, maladies héréditaires induisant des anomalies de forme des globules rouges. "Ces maladies créent des crises de destruction de globules rouges, provoquant des anémies aiguës. Elles sont surtout présentes sur le continent africain. Il existe deux formes de cette maladie congénitale : mineure et majeure, où les patients sont très anémiques. Il existe aussi une forme partielle, permettant à la maladie de progresser, créant même une sorte de résistance au paludisme", poursuit le médecin.
Quand la baisse de l'hémoglobine est liée à une anémie par carence en fer, le symptôme principal est la fatigue. L'asthénie s'installe et perdure malgré le sommeil et le repos. L'anémie par carence en fer provoque aussi un essoufflement à l'effort, des étourdissements, une faiblesse générale, une pâleur du teint et une sensation de "tête qui tourne". Si la baisse de l'hémoglobine survient dans le cadre d'une infection aiguë, l'oxygénation des tissus est insuffisante. La respiration cellulaire ne se passe pas correctement : les tissus sont mal oxygénés. Le patient a alors des difficultés à garder conscience.









télévision

PROGRAMME DU JOUR

TF1
21:10 Nightsleeper
Série de suspense (55mn)

France 2
21:05 Un soupçon
Série de suspense (50mn)

Canal+
21:11 Sauvage : Canicule 2
Film policier (1h49mn)

M6
21:10 Le maillon faible
Jeu (1h05mn)

C8
21:19
Les derniers jours de Samuel Paty : le combat de sa sœur pour la vérité
Société (1h39mn)

W9
21:10
Enquêtes criminelles Grégory : le scénario du drame comme on ne vous l'a jamais raconté (1/2)

TMC
21:25 Canap 81 Talk-show (35mn)

6ter
21:10
Les as des bonnes affaires Téléréalité (50mn)

CINE+FRISSON
20h50 Panic Room Thriller

CINE-PREMIER
20h50 Transformers : Rise of the Beasts
Film de science-fiction

CANAL+ CINEMA
21h00 Making of
Comédie dramatique

CINE+FAMIZ
20h50 Footloose
Comédie dramatique

la chaine CANAL+ SERIES



21h03
Tokyo Vice

Série policière de Alan Poul (2024)

Alors que Jake, Hiroto et Samantha cherchent à tout prix à découvrir la vérité sur Polina, Sato s'accroche à la vie comme il peut. Mais, en parallèle, tous les membres de Chihara-kai n'espèrent pas qu'il se rétablisse complètement. Sur la cassette que Jake a récupéré, Polina est battue à mort sur un bateau, après avoir refusé des avances sexuelles de la part d'un membre important du gouvernement. Jake veut comprendre exactement ce qui s'est passé et qui est réellement impliqué dans ce qu'il a vu sur l'enregistrement.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:04	12:14	15:23	17:51	19:14
CONSTANTINE	05:09	12:19	15:28	17:56	19:19
ALGER	05:23	12:33	15:43	18:10	19:33
OUARGLA	05:15	12:24	15:38	18:05	19:24
CHLEF	05:30	12:40	15:50	18:17	19:40
MOSTAGANEM	05:35	12:45	15:55	18:22	19:45
ORAN	05:38	12:48	15:58	18:25	19:48

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8015 – MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

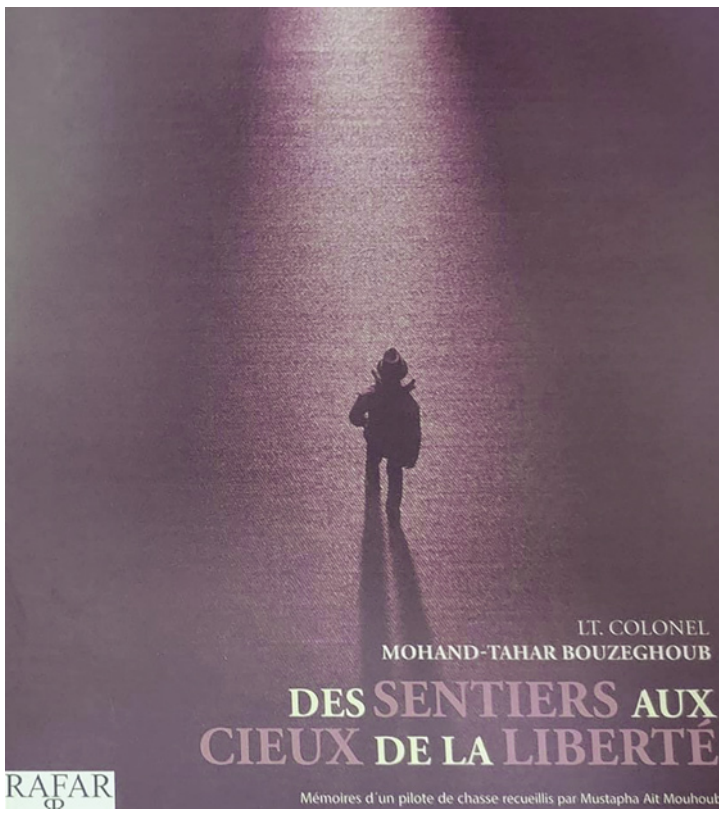
Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	20°
Oran	28°	19°
Constantine	31°	19°
Ouargla	34°	23°

MÉMOIRES DE MOHAND TAHAR BOUZGHOUB

Le parcours exceptionnel d'un moudjahid

L'ouvrage «Des sentiers aux cieux de la liberté» plonge le lecteur dans l'histoire de la Révolution algérienne, à travers les mémoires du combattant Mohand Tahar Bouzghoub recueillis par Mustapha Aït Mouhoub. Ce récit retrace le parcours de ce moudjahid, premier pilote algérien après l'indépendance, et responsable du groupe aérien qui participa aux guerres de 1967 et de 1973 contre l'entité sioniste, dans le cadre de la lutte pour la libération de la Palestine.



Publié par les éditions Rafar, cet ouvrage de 186 pages, rassemblé par le journaliste et cadre de l'Agence de presse algérienne, Mustapha Aït Mouhoub, contient de nombreux détails sur des questions historiques en raison du parcours exceptionnel de Tahar Bouzghoub. Né à Bordj Bou Arréridj le 2 février 1937, deux ans avant la Seconde Guerre mondiale, Bouzghoub est devenu orphelin de père, décédé dans un accident en France. Il a été profondément influencé par son grand-père, décrit comme une «véritable légende» avec une personnalité charismatique, qui a joué un rôle important dans la préservation de l'histoire de sa communauté et laissé une empreinte indéniable sur sa famille, en ayant vécu à travers des évènements majeurs de la région.

Dans le récit, l'auteur a évoqué le souvenir de son grand-père, décédé à l'âge de 110 ans, en précisant qu'»il jouissait de toutes ses facultés mentales. Ce dernier a joué un rôle crucial dans la préservation de l'histoire de sa communauté, en ayant vécu à travers des événements majeurs de la région».

Concernant le début de son parcours scolaire, il a évoqué un souvenir douloureux, lié à l'arbitraire d'un système injuste et abject, instauré par le colonisateur français, qui punissait et refusait l'accès au savoir à un enfant appartenant à une famille de militaires nationalistes. Suite à son exclusion de l'examen du Certificat d'études primaire (CEP), Bouzghoub venait de perdre son grand-père, dépourvu de soutien financier, ne pouvait pas envisager de reprendre ses études dans le cycle de l'école française. Il a alors rejoint la zaouïa du cheikh Yahia El Aydali, à Tamokra, près d'Akbou, pour apprendre le Saint Coran.

L'auteur a précisé que son départ précipité pour Tunis était dû à sa fibre nationaliste. Durant le mois de Ramadan, Bouzghoub a été invité chez son oncle, Cheikh Djemaa Benkhlif, imam au village Amalou près d'Akbou. Ayant confiance en sa connaissance en théologie, son oncle lui demanda de le remplacer pendant son absence. Ce dernier assurait les longues prières des «tarawih» et l'encadrement de ses élèves.

«Profitant de l'occasion, je leur ai appris des chants patriotiques afin de les sensibiliser à la question nationale», a déclaré le moudjahid, repris par l'auteur. Cependant, la nouvelle parvint rapidement aux autorités coloniales, qui étaient convaincues qu'il s'agissait d'une action politique manigancée par des militants aguerris. Quelques jours plus tard, il fut contraint de quitter sa ville natale d'Ilmayen, et aller à Djamaâ Zitouna, à Tunis, où il avait continué ses études.

Concernant ses études en Tunisie, il a indiqué : «Les résultats de mon admission en troisième et dernière année d'étude avec mention très bien sont affichés fin juin 1955». Et c'est également en Tunisie qu'il a rejoint la cellule du FLN-ALN (Armée de libération nationale), sous la responsabilité de Chérif Abderrahmane, grâce à son ami Ahmed Larbes, un autre militant.

C'est pendant sa période vécue en Tunisie qu'il a intégré la cellule et participé à la lutte pour l'indépendance du pays. «Seulement j'ignorais que ma vie allait complètement basculer, après mon entrevue avec Abderrahmane chérif», a-t-il confirmé. «J'allais quitter à jamais les bancs de Djamâ Zitouna pour une autre destinée, plus exaltante dans mon esprit ; à ce moment-là, je n'avais aucune idée du maquis, ni des conditions d'une guerre asymétrique opposant des partisans en armes à la quatrième puissance militaire du monde», a-t-il précisé dans ces mémoires.

En 1957, Bouzghoub fut sélectionné pour une formation de pilote en Orient, dans le cadre des directives du Congrès de la Soummam, qui avait ordonné l'envoi de jeunes combattants dans des académies militaires en Syrie, Irak, Égypte, et dans des pays socialistes pour renforcer l'aviation algérienne post-indépendance. Il attribue ainsi la création des forces aériennes algériennes, qui surpassaient celles du Maroc et de la Tunisie, en effectifs, dans cette formation.Après l'indépendance, Mohand Tahar Bouzghoub a occupé plusieurs postes de responsabilité dans le secteur public, notamment à Air Algérie et la SNTA. Il fut ministre des Industries légères dans le gouvernement de Kasdi Merbah, entre 1988 et 1989. Dans les années 1990, il a soutenu les forces patriotiques dans la lutte contre le terrorisme et s'est engagé politiquement dans la création du RND.

Amel Saïdi

EMIGRATION CLANDESTINE À AIN TEMOUCHENT

Arrestation de six harraga

LES MEMBRES de la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains de la Direction de la police judiciaire de la wilaya d'Ain Temouchent, en coordination avec les garde-côtes, ont pu déjouer ce mardi, une tentative d'émigration clandestine à partir du littoral de la wilaya. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la sureté de wilaya. L'intervention s'est soldée par l'arrestation de six personnes qui se préparaient à effectuer une traversée clandestine vers l'Espagne à partir des côtes de la commune portuaire de Beni Saf située à 520 km à l'ouest d'Alger, précise la même source.

Une enquête a été ouverte en coordination avec le procureur de la République et qui a abouti à l'arrestation de six personnes et à la récupération d'un grand bateau en acier équipé d'un moteur de 200 chevaux, boussole et appareil GPS.

L'arrestation des mis en cause a permis, en outre, la récupération de sommes d'argent en devises nationales et étrangères ainsi que des téléphones portables, lit-on dans le même communiqué. Après avoir accompli l'ensemble des procédures légales, les membres de ce réseau ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Benisaf pour trafic de migrants dans le cadre d'une association de malfaiteurs, conclut le texte.

De nombreux migrants clandestins ont pris la mer à partir du littoral de l'ouest du pays dont Beni Saf, Mostaganem pour se diriger vers les côtes espagnoles principalement vers Almeria, Alicante et Murcia. Les passeurs exigent des sommes astronomiques pour la traversée atteignant une moyenne de 1,6 million de dinars (160 millions de centimes) par passager dans des conditions difficiles et qui se concluent souvent par des noyades.

D'Oran, Brahim Mazi

BOUGHALI À LA 149e UIP À GENÈVE

Plaidoyer pour une utilisation éthique des technologies

LORS de la 149e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP) tenue avant-hier à Genève, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a mis en avant l'importance d'une utilisation responsable des sciences et technologies dans un contexte mondial marqué par des mutations rapides et des défis complexes.

S'exprimant autour du thème «Profiter des avantages de la science et de la technologie pour un avenir plus pacifique et durable», M. Boughali a insisté sur la nécessité d'intégrer ces progrès au service de la paix et du développement. «Nous devons nous interroger sur la manière dont l'innovation peut contribuer à un monde plus pacifique, sans ignorer les défis moraux et économiques qu'elle engendre», a-t-il déclaré.

Le président de l'APN a exprimé ses préoccupations quant à l'utilisation abusive des technologies dans le contexte géopolitique actuel. À cet égard, il a dénoncé l'acte «ignoble» commis par l'entité sioniste, qui a pris pour cible à distance des systèmes de communication au Liban. «C'est un acte sans précédent, un terrorisme d'État, en violation de toutes les valeurs morales et humanitaires», a-t-il affirmé, en appelant à une réflexion sur l'utilisation éthique de la technologie. M. Boughali a mis en exergue les efforts de l'Algérie pour développer une stratégie nationale dans le domaine des technologies avancées, notamment l'intelligence artificielle (IA). «Sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a compris l'importance de maîtriser ces technologies pour atteindre un développement durable et renforcer son économie», a-t-il souligné. Il a précisé que cette stratégie englobe divers secteurs, tels que l'éducation, la santé, l'industrie, l'agriculture et les services, tout en appelant à une vigilance accrue quant aux risques liés aux applications de l'intelligence artificielle. «En tant que parlementaires, nous devons adopter une vision claire pour garantir une utilisation sécurisée de ces technologies», a-t-il ajouté.

Brahim Boughali a également abordé la situation en Palestine et au Liban, marquée par une intensification des agressions israéliennes.

Il a dénoncé les crimes de l'entité sioniste et appelé à une mobilisation internationale pour instaurer un cessez-le-feu immédiat. Il a réitéré l'engagement de l'Algérie pour la reconnaissance de la Palestine en tant qu'État membre à part entière des Nations unies.

Meriem D.